



Accompagnement social et professionnel en collectif vers l'emploi durable des personnels des structures d'insertion par activité économique (SIAE) sur l'agglomération Drouaise

Nom de l'Association : **CIDFF EURE ET LOIR antenne de DREUX**

Thème : **Parcours d'insertion**

Région : **Centre**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Il s'agit de mettre en place des parcours cohérents d'insertion durable. Proposer d'élargir les choix professionnels des personnes notamment des femmes en proposant des possibilités de métiers ou de formation auxquels elles peuvent accéder, selon leurs potentialités, intérêts et aptitudes, et leurs compétences.

1-Diagnostic et mise en réseau, sensibilisation

-Mise en place de réunions diagnostic, proposition et présentation action et adhésion des SIAE au projet et création d'un comité de pilotage locale.

-Mise en place d'une action de sensibilisation « égalité- élargissement des choix professionnel » - repérage des activités - apports de définitions -compréhension des enjeux.

2-Accompagnement collectif et individuel

-Mise en place de 6 séances de 3 modules renouvelables 4 fois (potentiel accueil de 100 à 120 places)

1-Connaissance du marché de l'emploi mobilité professionnel et géographique

2-Articulation des temps de vie

3-Elargissement des choix

-Ouverture d'un lieu repéré de coordination des parcours pour les SIAE : Faire un diagnostic individuel si la personne n'est pas déjà suivie par le PLIE ou autre structure puis flécher les parcours : orientation au PLIE ou CIDFF (30 places de suivi ind. disponible) selon les problématiques (juridiques, sociales, familiales).

-Organisation d'échanges de lieux de travail pour compléter les compétences des salariés de l'IAE au regard de leur projet.

3-Bilan de l'action, diffusion

Mise en place d'une journée de restitution avec des acteurs de l'IAE : UREI centre, PLIE, IAE, salariés de l'IAE, CIDFF... Prise de conscience de l'impact de l'action pour les salariés de l'IAE Mise en avant des parcours positifs à les adapter aux autres personnes.

Comment est née l'idée de ce projet ? Le secteur de l'IAE a des caractéristiques très variées sur le bassin d'emploi de DREUX tant au niveau du statut que de l'activité. Suite au Dialogue de Gestion effectué par la DDTEFP au niveau du PLIE, au repérage des difficultés concernant l'accompagnement du public en SIAE lors des Assemblées Générales, à l'avis favorable du COPIL du PLIE sur ce projet, au questionnement spécifique du public en insertion rencontré dans le cadre de nos permanences du CIDFF, nous proposons une action d'accompagnement collectif du public travaillant en Structure d'Insertion par l'Activité Economique.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Pour les entreprises d'insertion, la valeur ajoutée de ce projet est de formaliser un partenariat entre elles afin travailler sur les difficultés des publics qui sont commune aux entreprises d'insertion, d'effectuer un suivi du public en contrat et lors des sorties positives. Enfin, il s'agit de proposer d'autres alternatives à savoir, un parcours de formation tenant compte notamment de l'élargissement des choix professionnels présenté lors des regroupements. Pour le public, l'intérêt de réfléchir à leur parcours dans le cadre collectif est de faire émerger de nouvelles pistes, de nouveau « possibles » ignorés jusqu'à ce jour.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? - Générer de nouvelles logiques de travail entre les SIAE et transposer les bonnes pratiques au niveau local. Si l'évaluation est positive proposer cette action au niveau départemental à moyen terme. - Modéliser un parcours d'accompagnement. - Lutter contre la re-exclusion de certain public des SIAE à la fin de leur contrat. - Aider à la reprise de confiance du public.



Projet : **APPARTEMENT D'ACCUEIL PARTAGE**
Association : **CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT DE LA DROME**
Thème : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **RHONE ALPES**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Faciliter le droit de visite des enfants pour les personnes isolées logées en résidences sociales temporaires par la création et la mise à disposition d'un appartement d'accueil prévu à cet effet et partagé selon un calendrier négocié.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Face aux difficultés rencontrées par les personnes logées en studio individuel meublé pour accueillir leurs enfants à la journée ou en week-end, il nous a semblé indispensable de pouvoir apporter une réponse qui tienne compte de la faiblesse de leurs ressources.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- pour l'association : ce modeste projet prouve qu'avec de la réflexion et le soutien de quelques partenaires nous pouvons apporter une solution à un problème non résolu depuis des années.
- pour les personnes : ne pas rajouter au sentiment d'exclusion sociale de la pauvreté affective avec l'impossibilité de recevoir leurs enfants.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

En ce qui concerne l'association notre réalité sociale nous impose d'avancer chaque jour vers plus de cohésion et de solidarité, et pour nous tous persévérer pour que les centaines de projets non retenus en 2010 puissent aboutir.



Assurer l'expression des habitants de la copropriété du CHÊNE POINTU

Association : **REDRESSER ENSEMBLE LE CHÊNE POINTU**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **ILE DE FRANCE**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Même lorsqu'ils sont en faible capacité d'exprimer clairement des solutions construites et encore plus de construire seuls des solutions adaptées à la dureté de leur situation, les habitants sont les mieux à même de défendre les solutions qui correspondent à leur besoin réels. Encore faut-il pour cela les entendre et les aider à mettre en forme.

REDRESSER ENSEMBLE LE CHÊNE POINTU organise une expression plurielle des habitants et se fait force de proposition dans les plans de redressement et de sauvegarde tout en offrant un soutien humain et juridique sur le « Bas de Clichy sous Bois ».

Comment est née l'idée de ce projet ?

À l'initiative d'Habitants du Chêne Pointu et de la s.c.i.c. Habitats Solidaires, face à une administratrice judiciaire et un syndic assistant très indifférents aux souffrances des habitants de deux grosses copropriétés (d'où sont parties les émeutes 2005), il fallait organiser et défendre des petits copropriétaires et habitants asphyxiés de charges de copropriété aux montants ne correspondant pas du tout à la qualité des services rendus.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le travail accompli par REDRESSER ENSEMBLE LE CHÊNE POINTU a conduit à la mise en place de dispositifs de concertation entre la ville de Clichy et les habitants suite notamment à deux manifestations organisées à Clichy sous Bois et vers la sous-préfecture du Raincy.

Un dispositif particulier de concertation est désormais prévu dans le cadre des plans de sauvegardes de ces copropriétés.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

1/ Localement monter un dispositif original de participation pour construire des solutions moins coûteuses en argent publiques et plus adaptées aux besoins des habitants.

2/ Faire évoluer la loi de 65 sur les copropriétés pour que l'organisation des copropriétaires soit rendue obligatoire par la loi dans le cas d'administration judiciaire même en cas d'administration renforcée.



Nom du Projet : **CAFE RENCONTRES**

Nom de l'Association : **Association de Gestion du Centre social Départemental VOYAGEURS72**

Thème : **Gouvernance Territoriale**

Région : **Pays de La Loire**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Mise en place de café rencontres mensuels sur les aires d'accueil des gens du voyage du département de la Sarthe afin de faciliter les échanges avec les familles des gens du voyage, de recenser leurs besoins et de faire le lien avec les responsables des aires d'accueil et des services municipaux.

Mise en œuvre d'un partenariat (actions de coordination) avec les collectivités territoriales où sont implantées les aires d'accueil et avec les structures associatives locales afin de faciliter l'intégration des gens du voyage au sein de la vie sociale locale.

Actions d'accompagnement des collectivités territoriales pour la mise en place de moments de rencontres entre les habitants des villes ou communes et les gens du voyage y stationnant (accueil des nouveaux habitants, spectacle de Noël...)

Comment est née l'idée de ce projet ?

Nous constatons fréquemment que les familles gens du voyage stationnant sur les aires d'accueil du département (plus de 20 aires d'accueil en Sarthe) participent peu à la vie communale ou aux animations locales et ce, la plupart du temps par crainte des préjugés. De nombreux enfants ne fréquentent pas les accueils de loisirs et s'ennuient pendant les vacances scolaires.

Les aires d'accueil sont souvent isolées du centre de la commune ou de la ville, ce qui ne favorise pas les échanges entre voyageurs et sédentaires.

Les collectivités territoriales associent assez peu les gens du voyage aux animations proposées dans leur commune, les aires d'accueil étant gérées sur le plan intercommunal. La crainte, la méconnaissance, les préjugés sont encore nombreux, ce qui suppose un accompagnement de notre part auprès des collectivités pour que l'intégration de la population gens du voyage et de l'aire d'accueil, en tant qu'équipement public, se fasse peu à peu dans des conditions optimales.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce projet peut faire prendre conscience aux collectivités territoriales que les familles gens du voyage sont encore trop isolées socialement des autres habitants, que l'équipement « aire d'accueil » peut être associé lors de certaines manifestations...

Il peut également contribuer à réduire les préjugés des habitants ou ceux des gens du voyage à l'égard des habitants de la commune.

Nous espérons que ce projet permettra d'intégrer des enfants, des jeunes au sein des animations communales.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Ce projet va permettre d'amorcer des nouvelles actions dans les communes ou villes concernées en direction de la population gens du voyage, de travailler en partenariat avec les collectivités territoriales de la Sarthe et de faire connaître le centre social Voyageurs72. Enfin, nous envisageons la poursuite de ces actions au-delà de 2010 avec les collectivités territoriales.



Projet : **Casa Bella, j'entreprends, j'apprends, j'embellis mon chez moi !**
Association : **Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Havre**
Thème : **Gouvernance territoriale**
Région : **Haute Normandie**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Objectifs et enjeux : L'objectif principal de cette action est l'accompagnement pédagogique de familles en difficulté, au sein d'un projet collectif d'amélioration, d'adaptation et d'entretien de leurs logements. Au-delà de l'amélioration physique du logement, sont visés la resocialisation et la dynamisation des bénéficiaires, le repositionnement éducatif des adultes et l'initiation des jeunes à la valeur du travail.

L'action au niveau local : Le CCAS assure le pilotage, la gestion et l'animation de l'action. Le périmètre opérationnel de l'action est situé sur les quartiers Sud et « anciens » du Havre ; cette action s'articule avec, entre autres, les dispositifs OPAH-RU, PIG, ANRU et, prochainement, PNRQAD. Cette action participe, efficacement, à la lutte contre l'habitat indigne, facteur d'exclusion sociale. Casa Bella est soutenue par la Ville du Havre et son CCAS, l'ACSé (CUCS), Le département de Seine Maritime, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Etat. La Communauté d'agglomération, ErDF, les associations de quartiers sont des partenaires opérationnels.

Les moyens mis en œuvre : L'action consiste à mettre en place une mission d'accompagnement social et technique assurée par un animateur technique et une coordinatrice sociale du CCAS du Havre. Sa mission consiste à assurer l'organisation et l'animation encadrées de chantiers individuels au domicile des familles et d'ateliers d'apprentissage collectifs.

Comment est née l'idée de ce projet ? En 2003, au niveau national, un programme expérimental de création de « service d'accompagnement à l'autoréhabilitation de logement » était initié par le PADES (Programme Autoproduction et Développement Social) et les Compagnons Bâisseurs de Bretagne. Quatre villes (Bordeaux, Les Mureaux, Perpignan et Le Havre) se sont inscrites dans cette expérimentation. Le CCAS du Havre en s'inscrivant dans ce programme souhaitait développer une action innovante qui permette, d'une part, de maintenir des familles en précarité dans leur logement en leur permettant de l'embellir à moindre coût en se réappropriant cette habitation plutôt que d'accéder à un nouveau logement générant inévitablement des dépenses onéreuses, et, d'autre part, stabiliser ces familles dont les habitations et/ou l'environnement aller bénéficier de rénovations, restructurations urbaines importantes (ANRU, OPAH-RU, PIC URBAN). La finalité étant que ces havraises et havrais vivent bien chez eux, bien dans leur quartier et bien avec les autres.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Cette action doit servir de levier à une mobilisation des familles autour de thèmes tels que la maîtrise des énergies, les risques domestiques ou la santé et qu'elle ait un impact plus large sur la vie quotidienne des personnes comme la découverte de son environnement et le respect de celui-ci. On constate également qu'outre les effets directement produits par l'investissement des ménages dans l'amélioration de leur cadre de vie, cette opération est une formidable occasion de conduire les bénéficiaires à consolider les liens avec leur entourage (famille, voisins, associations, bailleurs). Par Ailleurs, le projet s'inscrit pleinement dans le plan bâtisseur Grenelle. L'action Casa Bella est un outil de développement du territoire. En effet, il mesure la dimension humaine (prise en compte des habitants) dans la réhabilitation du bâti et plus globalement à la restructuration de quartier.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? L'ambition est d'améliorer à long terme le cadre de vie des habitants du quartier, en les rendant acteurs de leur propre développement. Cette action, véritable outil de développement social pour la Ville du Havre, a pour objectifs de lutter contre l'exclusion, de permettre aux ménages les plus démunis d'être acteurs dans l'action qui leur est proposée, de s'approprier son logement et son environnement, et, enfin, de se maintenir décemment et dignement et durablement dans leur logement.



CITOYENNETÉ ? Mitcho ! (Super !)

Association : **Fnasat-Gens du voyage**

Thèmes : **Citoyenneté et partenariats territoriaux**

Région : **Bordeaux, Nantes, Paris, Poitiers, Strasbourg, Tarbes**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Dans le cadre d'une action de sensibilisation d'envergure nationale, le projet consiste à organiser six événements régionaux à destination du grand public, des professionnels des politiques publiques locales, et du secteur associatif.

Ainsi, seront proposés à la fois des espaces de rencontre et des temps de réflexion. Ils s'organiseront sur des périodes de deux à cinq jours et seront coordonnés par six associations adhérentes de la FNASAT - Gens du voyage, des régions Poitou-Charentes, Aquitaine, Pays de la Loire, Alsace, Ile-de-France et Midi-Pyrénées.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Le constat est aujourd'hui largement partagé que les Gens du voyage ne disposent que trop rarement d'une prise en compte dans les dispositifs de droit commun et ne sont pas identifiés comme acteurs de la vie sociale des territoires où ils s'inscrivent.

La Fnasat et d'autres acteurs agissent contre cette exclusion sociale et citoyenne. Par ce projet, elle souhaite donner aux participants les moyens d'initier des liens de solidarité et de partenariat, mais aussi de travailler sur la question des représentations.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce projet doit donner à voir l'inscription territoriale des Gens du voyage et leur participation à la vie de la cité. L'élaboration d'espaces de rencontres offre à des Voyageurs une opportunité d'affirmation de leur citoyenneté et d'agir contre les idées reçues.

Par la mobilisation de supports interactifs et ludiques, de stands d'information et d'une animation artistique, l'intérêt du grand public sera suscité.

A l'appui de temps de réflexion et de partage d'expériences positives, la FNASAT - Gens du voyage souhaite illustrer la nécessité d'un engagement pluri partenarial. Autrement dit, il s'agit de montrer que c'est tant légitime que possible pour inviter les acteurs à faire !

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? La confirmation et le développement de synergies partenariales, pour une meilleure inscription des Gens du voyage dans les politiques territoriales et l'affirmation de liens sociaux.



CONCERT « 2010 minutes pour la lutte contre la Pauvreté »

**Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
Cité de Refuge Centre Espoir - Fondation Armée du Salut**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Pendant 33H00 (2010 minutes) offrir aux personnes se trouvant dans la précarité (chanteurs, danseurs, musiciens, peintres, sculpteurs, graveurs, photographes et autre artistes) d'avoir un lieu où ils pourront exprimer et montrer leur talent en public. C'est un temps où les personnes seront mises en valeurs à travers leurs œuvres et/ou leur talent

Comment est née l'idée de ce projet ?

C'est un résident qui se trouve être le Président du Conseil de Vie sociale qui est à l'origine de ce projet transformant l'année 2010 en durée (Mn) de concert et de rencontres

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Que l'exclusion sociale ne veut pas dire Exclusion Culturelle. Que des personnes se trouvant dans la précarité ont le droit d'avoir un lieu pour exprimer et montrer leur talent artistique.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Une prise de conscience que la précarité et la pauvreté touche toutes les catégories socioprofessionnelles



Projet : **Conseil de Développement social de Bordeaux**
Association : **Mairie de Bordeaux**
Thèmes : **Gouvernance territoriale et Citoyenneté**
Région : **Aquitaine**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Mettre en place un atelier participatif du Conseil de Développement Social sur chacun des 8 quartiers de Bordeaux mélangeant habitants associations et techniciens institutionnels.

- 1 / remobilisation des participants à la concertation du projet social, appel à volontaires pour constituer l'atelier « quartier »
- 2/ Co définition d'un ou deux objectif à travailler par quartier
- 3 / Montage et expérimentation d'une ou deux actions par quartier répondant à une problématique locale du Projet Social

Le financement demandé nous permettra d'avoir une action locale forte de communication, de mobilisation et d'accompagnement méthodologique des 8 groupes quartiers.

Comment est née l'idée de ce projet ?

L'idée du projet est née de deux constats : les actions développées précédemment dans le cadre du Conseil de Développement Social n'avaient de réels effets que lorsqu'elles étaient ancrées sur un quartier et non sur toute la ville.

La mobilisation des habitants, associations et professionnels de terrain lors des ateliers de concertations a été importante. Cela appelait une suite et exprimait une attente forte pour faire vivre des réseaux locaux, à l'échelle des quartiers pour participer au Projet social.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Dans l'immédiat ce projet peut amener 2 prises de conscience :

- 1 / tout le monde, à l'échelle de son quartier et quel que soit son statut peut participer au Projet Social de Bordeaux.
- 2 / chaque quartier a son histoire et son fonctionnement mais, en développant une expérimentation locale on participe à un projet plus large, à l'échelle de la ville. Chaque quartier peut apprendre d'un autre, la capitalisation et la mutualisation d'expérience sont primordiales.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Les changements attendus au-delà de l'année européenne sont :

Un ancrage plus fort de la logique participative dans le projet social qui sera passé de 2009 à 2010 de la concertation à la co construction.

Une meilleure visibilité, par quartier du réseau de partenaires et une meilleure inter connaissance à l'échelle de chaque quartier mais aussi à l'échelle de la ville entre différents acteurs du développement social.

L'instauration, si 2010 est réussie, d'un fonds local de participation des habitants servant aux expérimentations futures du Conseil de Développement Social. (Aujourd'hui il existe un financement global pour toute la ville)



Projet : **Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire**
Association : **Ville d'Aubervilliers**
Thème : **Gouvernance Territoriale**
Région : **Ile-de-France**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Créé le 17 octobre 2008 à Aubervilliers, le Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire (CLPEPES) est une instance de réflexion sur les questions de l'exclusion, de la pauvreté et du développement de l'économie solidaire. Les travaux du CLPEPES visent à développer une politique locale prenant en compte les besoins de nos concitoyens les plus précaires, avec les objectifs suivants :

- valider les projets municipaux visant à lutter contre les exclusions,
- réaliser et diffuser un inventaire des dispositifs existant sur la ville,
- définir et mettre en œuvre des actions prioritaires,
- associer les habitants au débat municipal concernant l'exclusion,
- inscrire l'économie sociale et solidaire dans les grands projets de la ville,
- soutenir les acteurs locaux de l'insertion par l'activité économique,
- développer l'accès aux droits et la concertation des intervenants,
- soutenir l'initiative des habitants et la création de dynamiques solidaires,
- favoriser la création d'activités et d'emploi pour des personnes en situation d'exclusion.

Les sujets à l'ordre du jour de chaque séance permettent de diffuser une information, de présenter des initiatives ou de construire des projets.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Le volet « agir pour tous » du contrat d'engagements municipal mars 2008 - mars 2014, prévoit la création d'un Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire. Huit réunions publiques du CLPEPES ont été organisées depuis le 17 octobre 2008. Ces réunions ont permis de mobiliser réseaux associatifs locaux, services communaux et services publics locaux.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le CLPEPES a pour mission d'approfondir les connaissances sur la pauvreté, en utilisant et réactualisant les outils de mesure existants. Par ses travaux, le CLPEPES participe à une meilleure connaissance des phénomènes et des processus d'exclusions sur le territoire. Au-delà des dispositifs institutionnels et des cloisonnements entre acteurs, l'enjeu est de regrouper et coordonner l'ensemble des acteurs locaux.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Outre la poursuite et le développement du CLPEPES, les thèmes prioritaires programmés pour l'année 2010 devront permettre, notamment à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, de développer des solutions locales, concrètes et durables en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur les sujets suivants :

- errance des jeunes adultes dans les quartiers
- intégration des familles rroms
- permanences d'écrivains publics



Création d'un Chenil social associé à une formation et à des ateliers de soins aux animaux pour les personnes en situation de grande exclusion.

Association : **AGENCE IMMOBILIERE A CARACTERE SOCIAL (Unité d'Hébergement d'Urgence)**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Provence Alpes Cotes d'Azur**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Il s'agit de créer un chenil social associé à une formation et à des ateliers de soins aux animaux pour les personnes en situation de grande exclusion. Le chenil social sera ouvert aux animaux des personnes hébergées dans des structures sociales (hébergement d'urgence, CHRS, maison relais, ...), des personnes incarcérées et des personnes isolées hospitalisées. La formation sera réservée aux personnes hébergées au sein du Centre de stabilisation de l'UHU et les ateliers aux propriétaires des animaux accueillis.

Objectifs :

1 : En direction des personnes sans abri : Accepter d'être accueilli dans une structure d'hébergement en sachant son animal de compagnie en sécurité. Apprendre à prendre soin de son animal et à l'éduquer. Rentrer dans une démarche de bientraitance. Bénéficier, pour les personnes en Centre de stabilisation, d'une formation valorisante, dispensée par un éducateur canin, permettant de retrouver leur dignité et reprendre une place par la posture de « formateur » des propriétaires d'animaux hébergés.

2 : En direction des personnes incarcérées ou hospitalisées : trouver une solution pour leur animal de compagnie pendant leurs périodes d'indisponibilités.

Modalités :

Le projet est en plusieurs phases : Formation de 3 personnes en Centre de stabilisation et de l'Éducateur spécialisé/responsable du centre, en charge du projet. Formation réalisée chaque trimestre. Campagne d'information sur le projet auprès des structures concernées (Centres d'hébergement, hôpitaux, prisons, services sociaux,...) Mise en conformité du chenil. Réalisation des ateliers de sensibilisation aux soins aux animaux à raison d'un par semaine pour environ 8 à 10 personnes.

Partenaires de l'action : Les structures d'hébergement de Marseille, les services hospitaliers accueillant les grands marginaux, le Samu social, le 115, les équipes de maraudes, les cliniques vétérinaires, associations de protection des animaux, cynophile, les vétérinaires comportementalistes, la SPA, ...

Comment est née l'idée de ce projet ? Ce projet est né de constats : - l'existence au sein de l'UHU, géré par notre structure depuis novembre 2008, d'un chenil en très mauvais état et insuffisamment intégré dans le projet global de la structure. Cet équipement accueillait des animaux peu pris en charge par leurs maîtres et donnait le sentiment d'un « Parking à animaux ». - aucun autre chenil n'existe sur Marseille pour les personnes en situation d'hébergement ou d'accueil d'urgence. Il est aussi né de volontés : - Intégrer le chenil dans le projet d'établissement - Pourvoir à sa réhabilitation et à sa mise aux normes dans une logique de qualité - Utiliser le soin aux animaux pour une meilleure prise en charge des hébergés de l'UHU dans une logique de bientraitance - Développer un projet de soins aux animaux à vertu éducative pour les personnes accueillies en lits de stabilisation - Ouvrir le chenil aux animaux de personnes incarcérées ou hospitalisées

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Pour les personnes hébergées : - L'importance de la prise en charge et de la bientraitance de leurs animaux. Pour les salariés « accompagnateurs » des personnes hébergées : - L'intérêt du soin et de l'accueil des animaux comme facilitateur de la prise en charge des hébergés. - Le soin aux animaux comme moyen d'accompagner les hébergés vers une relation de bientraitance qui de l'animal peut se répercuter sur l'homme. Pour les pouvoirs publics : - La prise de conscience de l'intérêt de développer ce type d'accueil mixte (humain – animaux).

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Une intégration du « chenil social » et de la formation aux soins aux animaux au sein du projet d'établissement de l'UHU et sur l'ensemble du territoire marseillais pour les acteurs de l'urgence, de l'insertion et pour les personnes en grande précarité. La création d'autres structures de ce type sur d'autres territoires pour faire en sorte que l'animal ne soit plus un prétexte à l'exclusion des personnes vulnérables : une modélisation de ce projet



Nom du Projet « **Création d'une frise du temps** »
Nom de l'Association : d'appui individualisé « **DECIDER** »
Thème : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

En associant les personnes de la cité (grande Borne 91grigny), création d'une frise du temps, focalisant sur la période de 1789 à nos jours. Pour ce faire, repérer toutes les étapes, difficultés pour se situer dans le temps et sur l'outil spécifique communément nommé « frise du temps ». Pour ce faire fabriquer des « outils » intermédiaires permettant de lever les obstacles, en favorisant notamment par la manipulation : placement, repérage, puis porter attention à vérifier le bien fondé avec les personnes de la cité, avec les partenaires.

La frise du temps a aussi pour objectif de situer, hommes, événements, périodes d'évolutions de quelques thèmes (durée de la scolarité, abolition de la peine de mort...) en rapport avec l'histoire de France en s'appuyant sur une recherche iconographique (gallica de la BNF) faisant sens pour les personnes concernées.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Depuis plus de 10 ans l'association porte une attention particulière aux difficultés des personnes rencontrées à se repérer dans l'espace et le temps notamment au travers de 2 actions : l'une sur l'accès à la culture en lien avec la Mission Vivre Ensemble l'autre un soutien solidaire pour l'apprentissage du français (lire, écrire) avec des adultes n'ayant pas été scolarisé.

DECIDER a collecté les questions et difficultés des personnes a saisi des opportunités pour entreprendre un travail plus construit sur ce point : mieux se repérer dans le temps. Elle y a été encouragée par le soutien et l'engagement de la BNF pour accomplir ce travail.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

DECIDER rejoint le désir de découverte et de curiosité de beaucoup d'adultes rencontrés et l'inquiétude de partenaires locaux aussi face à ces questions (enseignants, bibliothèque, éducateurs, associations...) Préoccupation partagée aussi par les membres de la Mission Vivre Ensemble.

Elle a pointé l'urgence pour des adultes et aussi parents et pouvoir un peu plus aisément approcher les apprentissages scolaires de leurs enfants.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Contribuer à lutter contre le déficit colossal concernant les savoirs de bases qui pour beaucoup est un facteur d'exclusion. Transformer chez des adultes une appréhension voire un retrait même, en dynamique pouvant engager un pas dans l'apprentissage et témoigner de leur désir de « connaître » et de fierté... Ce projet doit permettre aussi de mieux se repérer dans une histoire de France dont des événements font mieux comprendre « la vie de la société actuelle »

Depuis plus de 10 ans DECIDER porte cette dynamique, et en connaît les fruits. Certes face au nombre de personnes adultes concernées DECIDER sait que l'effort sera à prolonger au-delà de l'année européenne



Création d'entreprise et microcrédit : outils de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Association pour le droit à l'initiative économique (Adie)

Thème : **Parcours d'insertion / Citoyenneté**

Région : **France entière**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Le projet consiste en la réalisation de 5 clips par de jeunes réalisateurs/vidéastes issus des quartiers sensibles, sous la direction d'un réalisateur reconnu, autour du thème « Créer son emploi grâce au microcrédit : la création d'entreprise et le microcrédit, outils de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Ces clips seront diffusés sur les parvis des hôtels de ville de plusieurs grandes villes françaises, en fonction de l'accord des mairies, à l'occasion de la Semaine du Microcrédit© organisée par l'association au mois de juin 2010. Ils seront également diffusés sur Internet et proposés à des chaînes de télévision.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Les jeunes des quartiers sont bien placés pour parler de l'exclusion. L'idée est donc de leur donner la possibilité de démontrer par un petit clip qu'il est possible de s'en sortir en créant son propre emploi. Associer à ce projet un réalisateur connu est un moyen d'optimiser les chances de médiatisation de ces clips.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

L'objectif du projet est de montrer que la création d'entreprise par le microcrédit est une voie d'insertion possible pour les personnes en situation d'exclusion sociale et économique. Il s'agit à la fois de mettre en lumière la pertinence du microcrédit comme outil de lutte contre l'exclusion et l'importance de donner à tous le droit à l'initiative économique.

Plus largement, il s'agit de faire prendre conscience à chacun de sa capacité à entreprendre et à créer son propre emploi.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Le développement du microcrédit, c'est la conviction de l'Adie, doit permettre de libérer l'initiative économique des plus démunis, donc favoriser l'insertion, l'emploi et la croissance économique, dans une société où tous auront les moyens d'entreprendre.



Projet : **CRESUS PRECARITE/ENERGIE**
Association : **CRESUS Nord-Pas-de-Calais**
Thème : **Citoyenneté**
Région : **Nord Pas de Calais**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Nous proposons d'expérimenter avec un groupe test de 50 propriétaires occupants en situation de précarité sociale bénéficiaires de la démarche ECOGAZ (consistant à réaliser des travaux d'économie d'énergie permettant de réduire < 30% de consommations sur la facture d'énergie) les modalités concrètes de valorisation des comportements de sobriété énergétique par des incitations financières après travaux ainsi que l'accompagnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Les impayés d'énergie constituent après le loyer la seconde cause du surendettement. Ce constat réalisé par la Chambre Régionale du Surendettement Social NPDC qui a une approche globale de la gestion du surendettement, ne pouvait dès lors se réduire à la problématique financière et juridique du traitement du surendettement qui relève avant tout d'une question sociétale.

L'association a dès lors développé une politique de prévention principalement axée sur la sensibilisation à la consommation responsable ainsi que sur les impayés d'énergie faisant émerger très rapidement la part de l'habitat énergivore dans les situations d'impayés d'énergie rencontrés. Nous avons privilégié les propriétaires occupants dans notre démarche du fait qu'ils sont le plus nombreux et les plus seuls et désemparés dans ce labyrinthe.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Les changements de comportements dans la gestion de l'énergie au domicile pour réduire les consommations et leur impact sur le réchauffement climatique.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

L'amélioration des performances thermiques dans les bâtiments anciens majoritairement habités par des populations en situation de précarité sociale, constitue un enjeu essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une part et au développement durable de notre société d'autre part.



Projet : **DANSE TA ROUTE**
Association : **FREE DANCE SONG**
Thème : **Gouvernance territoriale**
Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Dans le cadre du quartier Belleville Amandier (Politique de la Ville), renforcer l'accessibilité des jeunes aux structures culturelles locales, en dispensant des ateliers de danse afro-américaine hebdomadaires et en organisant des activités ponctuelles de danse (sorties, stages, rencontres, réalisation d'un spectacle)

Comment est née l'idée de ce projet ? Dans ce quartier, où Free Dance Song propose depuis plusieurs années des ateliers de danse, beaucoup de jeunes enfants d'émigrés originaires d'Afrique sont en difficulté d'insertion et d'échec scolaire et ont peu de contacts sociaux en dehors de leurs proches. La danse afro-américaine, d'où sont issues les formes de danse qu'ils connaissent et pratiquent est reliée également aux cultures de leurs aînés. Eminemment sociale, elle se pratique dans la convivialité, l'émulation et la créativité. Elle constitue donc une médiation privilégiée, pour les mettre en situation d'échanger, de s'exprimer et de s'ouvrir vers d'autres perspectives que le cercle familial, généralement en grande précarité.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce projet peut donner aux jeunes l'occasion de :

- Réaliser que les valeurs des anciennes cultures peuvent être actuelles
- Découvrir les compétences personnelles sur lesquelles ils peuvent s'appuyer
- S'investir dans une pratique régulière, et renouer avec le goût d'obtenir un résultat
- Croire en la possibilité de progresser dans une direction qui les intéresse
- Accepter les différences qui permettent de construire ensemble

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Que les jeunes ayant participé au projet :

Soient stimulés dans leurs capacités à communiquer
Comprennent le rôle et l'importance des règles sociales dans la cohabitation
Reprennent confiance dans leurs relations avec les institutions
Choisissent de s'inscrire aux activités proposées dans les structures locales
Elaborent et s'engagent dans un projet pour leur avenir

Que dans le quartier en général :

Les rapports entre générations s'améliorent
La convivialité et les échanges soient renforcés
La fréquentation des lieux culturels augmente
La tolérance et la solidarité se manifestent plus largement



Nom du Projet : « **De la Rue et d'Ailleurs...** »
Association : **LE FIL ROUGE** *de l'image*
Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Ile de France & National**

Descriptif du projet (nature, modalité) : « De la rue et d'Ailleurs... » est un projet de manifestations pédagogiques et multimédias articulées autour de deux principes d'expositions : une exposition « Grand Public » installée sur un espace visible parisien et, à minima, quatre expositions « In Situ » au sein des infrastructures des différents partenaires du projet. Cette série de manifestations a pour objectif de sensibiliser et d'informer le grand public sur des réalités de vies de personnes SDF ou en situation d'exclusion et de grande précarité. En vis-à-vis, elle a également pour objectif concomitant, de valoriser des réponses apportées par 4 acteurs associatifs, représentatives de certaines des mises en œuvres visant à résorber (ou plus souvent, à atténuer...) cette part visible des « stigmates » de nos maux sociétaux.

Comment est née l'idée de ce projet ? « De la rue et d'Ailleurs... » fait partie des plus anciens projets sur lequel les auteurs fondateurs de notre collectif souhaitaient s'engager bénévolement. Après plusieurs années de réflexion et de démarches diverses et variées, ce projet, essentiel à nos yeux, va enfin pouvoir émerger dans le cadre de l'année européenne 2010 grâce aux soutiens d'Hervé de Ruggiero et de Samuel le Floch (à la *FNARS*), de Jean-Hugues Piettre (au *Ministère de la Culture* et de la communication), de Gilles Ducassé (à *Emmaüs France*), du Docteur Olivier Bernard et de Juliette Chevalier (à *Médecins du Monde*), d'Olivier Marguery et de Marie Guidicelli (à *l'Armée du Salut*), et d'Eric Pliez et de Aude Jacquot (à *Aurore*). Au-delà de l'urgence, encore et toujours d'actualité, d'informer et de sensibiliser la population sur les problématiques de l'exclusion et de la précarité en France, comme ailleurs (en Europe et dans le monde), ce projet est né et a grandi tout au long de la dizaine d'années d'existence et d'engagements de notre collectif.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Témoigner publiquement par l'image, de l'état des lieux de ces situations d'urgences, au même titre que de la vie de ces personnes qui occupent les deux versants de ces situations intimement liées, résumées schématiquement par un territoire virtuel qui irait de « ceux qui donnent » vers « ceux qui reçoivent c'est : - regarder et « faire regarder » la vie de ces hommes et de ces femmes avec la même marque de respect à laquelle ils ont tous droits, dans l'égalité du respect pour tous. - les reconnaître comme faisant partie d'une même société, la nôtre, et par là même, détenteurs des mêmes droits fondamentaux où la vertu républicaine la plus ambitieuse _ la fraternité _ est ici, plus qu'ailleurs, « mise en jeu ».

Cette série de manifestations _ et plus généralement ce projet _ repose donc sur l'idée que la figuration des réalités sociales peut être admise et comprise par le plus grand nombre, selon l'approche d'une démarche artistique « généreuse ». En effet, si la discrimination naît de l'ignorance comme de la peur de l'autre, notre motivation est d'informer, de stimuler la curiosité et d'inciter à la rencontre introspective de tout un chacun, comme vecteur collectif à l'expression de l'engagement du plus grand nombre...

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Les changements de comportements de nos sociétés sur les questions de pauvreté et d'exclusion dépendent, en permanence, de nos choix collectifs autant que d'une volonté partagée, étroitement liée aux engagements significatifs sur les quels sont mobilisées différentes catégories de la population. Si l'année européenne 2010 a pour objectif de focaliser l'attention autour de ce problème majeur de nos sociétés modernes, au-delà de l'aspect événementiel de cette année, l'objectif reste et restera entier. Le sens de notre proposition est d'essayer de participer à l'affirmation de cette idée, qu'il n'existe pas de fatalités là où se mènent des actions qui ont les moyens d'être menées... grâce à celles et ceux qui s'y engagent. C'est donc à cette fin, que nous voulons faire mieux partager certaines des actions et des ressources qui sont déjà menées afin de solliciter des élans d'adhésion, de susciter des vocations à réinventer de nouveaux moyens de lutte, mais également à faciliter l'accès aux droits essentiels de l'ensemble de la population, et faire qu'à long terme, nous fassions qu'un plus grand nombre d'entre nous, se responsabilise et s'engage dans la mise en œuvre concrète des changements indispensables à pour une société plus solidaire et plus juste.



Nom du Projet : **EDITION SPECIALE**

Nom de l'Association : **MAISON DE L'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION PERIGOURDINE (MDE)**

Thème auquel il se rattache : **Citoyenneté**

Région : **AQUITAINE**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Donner la parole aux personnes en situation d'exclusion sociale, en recherche de formation ou d'emploi, en leur faisant réaliser **un cahier « EDITION SPECIALE » (4 pages supplémentaires)** qui sera inclus à l'un des trois exemplaires du journal 'Dynamic' (Quadrimestriel sur l'activité économique de l'Agglomération Périgourdine).

La large diffusion de ce moyen d'expression permettra, d'une part, une réelle prise en compte de cette parole « confisquée » par l'exclusion et d'autre part une réelle participation des bénéficiaires à la vie de la Cité et ce en tant que potentiel d'information vis-à-vis des décideurs et du public (réappropriation pour partie de la citoyenneté).

Selon le principe de l'action-formation, cette EDITION SPECIALE aura également une visée pédagogique :

- travailler en groupe à un projet, selon des règles et avec des contraintes ;
- sélectionner et choisir des sujets ;
- découvrir et s'ouvrir des opportunités ;
- réaliser un travail d'écriture ...

MODALITE :

Nous proposons de **créer une animation particulière autour de cette action qui sera menée par le Service Communication de la Maison de l'Emploi :**

- Participation des personnes au Comité de Rédaction > Elaboration du contenu du journal, en fonction des thématiques qu'elles souhaitent aborder (Le cahier « Edition Spéciale ») et de « thèmes imposés », en lien avec l'activité économique.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Alors que ce journal est diffusé auprès de 3 000 entreprises de l'Agglomération Périgourdine, cet appel à projet a questionné notre comité de rédaction quant à la possibilité d'y associer des personnes demandeurs d'emploi. L'idée n'est pas d'en faire une tribune revendicative mais au contraire de situer ce projet sur un registre d'action / formation.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Etre demandeur d'emploi n'exclut pas le fait que l'on peut porter un regard pertinent ou différent sur son territoire, les entreprises qui l'enrichissent et la place que l'on occupe.

Une situation n'est jamais éternellement figée. La vie est « mouvement ». Peut-être cette expérience débouchera-t-elle sur des rencontres et des opportunités qui modifieront sans doute le regard que l'on porte sur les autres et sur soi et pourquoi pas sa situation professionnelle.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Nous pourrions envisager, si cette expérience s'avère positive, d'associer régulièrement au comité de rédaction des demandeurs d'emploi en situation difficile. Il peut y avoir un changement dans nos pratiques professionnelles directement lié à la réalisation de cette action.



Projet : **Elaboration de recommandations nationales, européennes et internationales pour améliorer l'efficacité des politiques**

de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Association : **Secours Catholique – Caritas France**

Thème : **Gouvernance Territoriale**

Région : **Ile de France (Paris)**

avec des participants venant d'une **quarantaine de pays**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le Secours Catholique – Caritas France organisera le 27 mai 2010 en collaboration avec la Maison de l'Europe de Paris, avec Caritas Europa et d'autres Caritas et partenaires du Sud un colloque d'une journée réunissant 150 participants venant d'une quarantaine de pays (représentants de la société civile, institutionnels et experts de l'Union européenne et de pays du Sud et de l'Est). Tous travaillent au quotidien pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à l'échelon local et /ou mondial. Trois tables rondes permettront d'aborder différents aspects des politiques de l'Union européenne pour lutter contre la pauvreté dans le monde. Les participants aborderont d'abord la question de l'impact des politiques de l'Union européenne sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les Etats du Sud et de l'Est. Une deuxième table ronde explorera les positions et les initiatives de l'Union européenne et des Etats membres pour développer le partenariat mondial pour le développement dans le contexte de la crise économique actuelle. La troisième table ronde sera l'occasion de s'interroger sur les cohérences des politiques européennes assurant le respect des droits, la gouvernance démocratique et l'Etat de droit pour permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A l'issue de ces trois tables rondes des recommandations nationales, européennes et internationales visant à améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront élaborées pour être adressées aux institutions concernées. Ce colloque s'accompagnera d'une exposition thématique présentée à la Maison de l'Europe et qui voyagera ensuite dans toute la France, à travers les équipes locales du Secours Catholique.

Comment est née l'idée de ce projet ? La crise économique et financière actuelle a des conséquences directes sur la pauvreté ici et là-bas. Cette crise, qui se double de la reconnaissance que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement a été profondément retardée, est également une crise du développement qui offre l'opportunité de repenser les politiques de développement et améliorer leur cohérence. L'Union européenne, en tant que premier bailleur de fonds aux pays en développement doit jouer un rôle exemplaire à cet égard, en particulier pour favoriser la construction de partenariats territoriaux. Les acteurs associatifs sur les territoires sont très actifs dans le champ de la solidarité internationale et contribuent à faire exister le monde dans l'espace local. Les problèmes mondiaux sont résolus à l'échelle locale. C'est cette logique qui sera creusée dans le cadre de ce projet, à travers des échanges d'expériences entre partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Ce projet permet aux acteurs de la solidarité internationale actifs en France, en Europe et dans les pays du Sud et de l'Est de partager leurs expériences et connaissances pour réfléchir à une action concertée, entre acteurs sociaux publics et privés, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Par ailleurs, il s'agit de sensibiliser plus largement le grand public à ces débats et informer sur le lien accru entre la lutte contre la pauvreté ici et le développement des sociétés du Sud et de l'Est.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Des recommandations communes seront élaborées pour intervenir auprès des institutions en France et au niveau européen et lutter contre la pauvreté et pour une politique concertée. Ces recommandations seront adressées aux institutions locales, régionales, et au Conseil de l'Europe, pour que ceux-ci participent plus activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et renforcent leurs moyens de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe et dans le monde.

Combattre la pauvreté en Europe et dans le monde : recommandations à l'Union européenne

Programme prévisionnel du colloque : 27 mai 2010, Maison de l'Europe de Paris

Objectifs du colloque : Elaborer des recommandations nationales, européennes et internationales pour améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

09.30 – 10.00	Accueil des participants
10.00 – 10.15	<p>Bienvenue : Une Europe ouverte sur le monde.</p> <p>Pierre Levené, Secrétaire Général du Secours Catholique Babette Nieder, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe à Paris</p> <p><i>Présenter une Europe Ouverte. Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (et en particulier l'objectif 8 concernant le partenariat).</i></p>
10.15 – 10.45	<p>Ouverture : L'impact des politiques européennes aux niveaux mondial et local dans la lutte contre la pauvreté</p> <p>Justin Kilcullen, Président de CONCORD Lesley-Anne Knight, Secrétaire Générale de Caritas Internationalis Présidence Espagnole de l'Union Européenne</p> <p><i>Il s'agira de présenter rapidement l'état du monde (climat, migrations, régulation de la finance mondiale, commerce, agriculture, sécurité alimentaire ...), mis en perspective avec les politiques poursuivies par l'Union européenne. La table ronde qui suivra reprendra et développera ces thèmes.</i></p>
10.45 – 11.00	Pause / Exposition
11.00 – 12.30	<p>Table ronde 1 : L'impact des politiques de l'Union européenne sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les Etats du Sud et de l'Est .</p> <p><i>Stefano Manservigi, Commission européenne, Directeur général pour le Développement</i> <i>Denise Auclair, CIDSE, responsable des questions de politique de développement de l'Union européenne</i> <i>Jean-Louis Vielajus, Coordination Sud, Président</i> <i>Paul Samangassou, association InterAction, Cameroun</i> <i>Karine Keil, Caritas Europa, Présidente de la Commission Migration, Autriche</i> <i>Modérateur : Laurent d'Ersu, journaliste à La Croix</i></p> <p><i>Cette première partie aura pour objet d'appréhender les conséquences et retombées concrètes des politiques de l'Union européenne sur les territoires qui en bénéficient au Sud et à l'Est (et en particulier les politiques migratoires), en se focalisant sur les domaines couverts par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (alimentation, santé, éducation, égalité hommes-femmes, environnement). Il s'agira aussi d'analyser les évolutions de ces politiques au cours des 10 dernières années et d'identifier les facteurs qui ont influencé ces changements (élargissement, 11 septembre, récession économique, crise alimentaire, changement climatique...).</i></p>
12.30 – 14.00	Déjeuner à la Maison de l'Europe / Exposition
14.00 – 15.15	<p>Table ronde 2 : L'impact de la crise économique sur le rôle de l'Union européenne dans le partenariat mondial pour le développement.</p> <p><i>Eva Joly, Présidente de la Commission du Développement au Parlement européen</i> <i>Christian Masset, Directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats au Ministère des Affaires étrangères et européennes</i></p>

	<p><i>David Hillman, Coordinateur du réseau 'Stamp out poverty'</i> <i>Maria Segurado, Caritas Espagne, Responsable Migrations</i> <i>Camille Chalmers, directeur de la plate forme haïtienne pour un plaidoyer alternatif, Haïti (partenaire du Secours Catholique invité de la Campagne Action Internationale du Secours Catholique 2010)</i> <i>Modérateur : Jean Merckaert, chargé du Plaidoyer 'Financement du développement' au CCFD</i></p> <p>CCFD</p> <p>Cette deuxième table ronde explorera les positions et les initiatives de l'Union européenne et des Etats Membres concernant la lutte contre la pauvreté, les mécanismes innovants de financement du développement (taxes, fiscalité locale, régulation des flux financiers internationaux...), aussi bien que le renforcement de la gouvernance démocratique (gestion saine, responsable et transparente des Etats). On s'interrogera sur les autres formes de coopération et de partenariats possibles et existants.</p>
15.15 – 15.30	Pause / Exposition
15.30 – 16.45	<p>Table ronde 3 : Pour une véritable cohérence des politiques européennes assurant le respect des droits, la gouvernance démocratique et l'Etat de droit.</p> <p>Les politiques européennes portent sur des domaines multiples (migration, développement, sécurité, commerce, agriculture...). Le cœur du débat sera ici de s'interroger sur leur cohérence pour permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.</p> <p><i>Jean-Michel Severino, Directeur Général de l'Agence Française de Développement AFD</i> <i>Francis DAVIS, Conseiller pour les migrations, Angleterre</i> <i>Franziska Keller, Députée européenne, rapporteur de la Commission développement (sur la cohérence des politiques pour le développement, Allemagne)</i> <i>Alejandra Alayza, secrétaire exécutive du réseau de mondialisation équitable, Pérou (connue des autorités européennes, elle est intervenue au Parlement Européen lors de négociations entre Union Européenne et Pérou). Partenaire du Secours Catholique au Pérou)</i> <i>Olivier Consolo, Directeur de CONCORD</i></p> <p><i>Modérateur : Bernard Salamand, Président du CRID</i></p> <p>Les politiques européennes portent sur des domaines multiples (migration, développement, sécurité, commerce, agriculture...). Le cœur du débat sera donc de s'interroger sur leur cohérence pour permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.</p>
16.45 – 17.15	<p>Conclusions et recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - François Soulage, Président du Secours Catholique - Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris - Erny Gillen, Président de Caritas Europa <p>Elaborer des recommandations nationales, européennes et internationales pour améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</p>

Ce colloque a été labellisé Année 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la Direction Générale de l'Action Sociale en France pour la Commission Européenne.

Il fait partie des 68 projets retenus par la France pour la Commission Européenne dans le cadre de cette Année Européenne (label 'Année 2010' et co-financement).

Les personnes indiquées ici comme intervenants sont les personnes pressenties, personnalités sollicitées sous réserve de confirmation, au 21 janvier 2009 et qui sont invitées ces jours-ci à travers le courrier joint signé de Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe ; Erny Gillen, Président de Caritas Europa ; François Soulage, Président du Secours Catholique.



Nom du Projet : **Evaluation de l'utilisation de la commande publique pour l'emploi et l'insertion au profit des femmes (Art 14, 53, 30 du Code des Marchés Publics)**

Association : **Nantes Métropole (Communauté Urbaine de Nantes)**

Thème : **Parcours d'insertion**

Région : **Pays de Loire – Loire Atlantique**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Les parcours d'insertion conçus comme une étape adaptée à la situation des personnes pour accéder à l'effectivité des droits fondamentaux. Public(s) visé(s) : Demandeurs d'Emploi Longue Durée, RSA, Travailleurs Handicapés, jeunes sans qualification. Partenaires de l'action ou modalités de co-organisation : 22 donneurs d'ordre et les Fédérations des secteurs d'activités concernées par les clauses d'insertion, les 200 entreprises titulaires des marchés, ainsi que les acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Lieu(x) de réalisation de l'action : les chantiers de travaux et de prestations de service de 22 donneurs d'ordre, supports de l'action d'insertion. Calendrier : actions en cours et permanente. Les chiffres ci-dessous mentionnés font incontestablement apparaître que le dispositif peut contribuer à la consolidation d'un parcours d'insertion des personnes très éloignées de l'emploi. Ces données sont quantitatives, elles doivent être complétées par la dimension qualitative de ce que produit la clause pour les différents publics. Ce dispositif doit être amélioré en particulier concernant le public féminin. En effet, en 2008, sur les 784 personnes ayant bénéficié des clauses 14/53, seules 21% étaient des femmes, ce qui demeure une constante. **Le projet consiste donc à analyser pourquoi ce dispositif de clause d'insertion montre encore des difficultés à apporter des réponses satisfaisantes vis-à-vis de public féminin .S'agit t'il des offres et :ou supports, des dynamiques qui se jouent pendant leurs parcours en situation de travail, de l'environnement (services garde d'enfants par exemple) qui ne facilita pas ce parcours, d'un ensemble de ces différents éléments.** En conséquence, il importe de réaliser une étude afin de mieux connaître les typologies des publics concernés par la clause, en mettant en évidence les facteurs qui favorisent le parcours d'insertion, mais aussi les freins et difficultés, notamment concernant le public féminin (préparation et mobilisation du public, planning des chantiers) et de modéliser une procédure de mise en situation d'activité des femmes. L'étude sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage AMO Insertion, Maison de l'Emploi et P.L.I.E.

Comment est née l'idée de ce projet ? Depuis 2004 la communauté urbaine de Nantes considère la clause d'insertion professionnelle comme une mesure permettant de répondre aux problématiques d'insertion professionnelle de certaines catégories des personnes les plus éloignées de l'emploi. C'est ainsi qu'une délibération communautaire en 2004 pose le principe de l'intégration de la clause d'insertion dans les marchés publics. En 2005 une "mission Assistance Maîtrise d'Ouvrage" (A.M.O.) au sein du P.L.I.E d'Agglomération est créée. Aujourd'hui la mission, rattachée à la Direction de l'Emploi et de l'Innovation Sociale de Nantes Métropole, comporte cinq agents à temps plein, avec pour mission d'accompagner les acheteurs publics et les entreprises dans la mise en œuvre de la clause. La Mission est chargée de la mise en œuvre des clauses articles 14/53 et 30 (marchés d'insertion) du code des marchés publics.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Dès l'origine, le suivi et l'évaluation de la clause est conçu comme une étape essentielle et prioritaire pour la mission AMO insertion de Nantes Métropole, car cela permet de vérifier la bonne exécution des engagements pris avec chaque donneur d'ordre dans le cadre du marché public. Le suivi a été approfondi pour porter également sur les parcours des individus dans le cadre des actions mises en place par le biais de la clause. Les données recueillies par l'étude permettront d'affiner ce dispositif d'évaluation et de modéliser l'utilisation des marchés publics au profit de l'insertion, permettant tout à la fois de mieux agir sur le parcours d'insertion des personnes dont celui des femmes et de valoriser l'expérience nantaise comme étant une expérience transposable eu égard à l'analyse et à la portée des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Faire évoluer le dispositif clause d'insertion dans la commande publique de Nantes Métropole et des 22 donneurs d'ordre associés à ce dispositif au profit des femmes et de façon pérenne.



Projet : **Expérimentation d'une co-formation d'élus locaux de l'action sociale et de publics en situation de pauvreté par le croisement des savoirs et des pratiques**

Association : **UNCCAS**

Thème : **Gouvernance territoriale**

Région : **Territoire National**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

L'objectif du projet est d'organiser un stage de co-formation, sur trois jours, conçu en partenariat entre l'UNCCAS et ATD Quart Monde. Cette formation s'adresserait à des élus et à des personnes ayant l'expérience de la pauvreté.

En préalable de cette formation, trois demi-journées de sensibilisation et de mobilisation seront organisées dans trois territoires volontaires : Aquitaine, Pays de la Loire, Nord Pas de Calais.

Cette action fera également l'objet, à l'issue, d'une dissémination dans le réseau dans le cadre de la convention UNCCAS/CNFPT.

Comment est née l'idée de ce projet ?

En 2003 L'UNCCAS a mené une démarche de sensibilisation à la participation des publics en situation de pauvreté. L'idée est née suite à une rencontre entre les délégations générales des deux réseaux, avec l'idée de se concentrer sur la mobilisation des élus.

Le constat étant que ce dernier public était peu appréhendé en matière de prise en compte de la parole des personnes en situation de pauvreté.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Au-delà de la seule prise de conscience, c'est la confrontation au vécu et au quotidien des personnes en situation de pauvreté qui sera recherché.

L'élu doit profiter de cet échange et de cette co formation pour élaborer et diriger une politique sociale communale qui réponde aux besoins de cette population.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Il est souhaitable que les élus ayant participé essaieront l'expérience à leurs collègues des mêmes CCAS, mais également de leur territoire.

Au final c'est l'appréhension du ressenti de cette catégorie d'utilisateur qui sera pris en considération sous une optique renouvelée.



Projet : **EXTENSION DE LA COORDINATION ALIMENTAIRE**
Association : **Fondation de l'armée du salut**
Thème : **Gouvernance territoriale**
Région : **Rhône Alpes**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Mise en place de groupe de travail par secteur géographique rassemblant les acteurs publics et privés de l'aide alimentaire. (sur l'agglomération lyonnaise) il s'agit d'étendre l'action qui existe sur Lyon. Ce travail débouche sur une diffusion de l'information pour les bénéficiaires, une coordination des acteurs et un échange sur les différentes représentations ; un renforcement du partenariat ; la mise en place de réponses mieux adaptées, voir nouvelles. Les rencontres de coordination sont suivis par des groupes spécifiques en fonction des territoires et éventuellement par des actions spécifiques.

Comment est née l'idée de ce projet ?

La coordination des acteurs de l'aide alimentaire remonte à 6 ans au moins et son évolution étant très positive a suscité des demandes de l'étendre sur les autres communes de l'agglomération de la part d'autres acteurs dont les différents travailleurs sociaux.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- la nécessité d'un pilotage (qualification et légitimité)
- la prise de conscience des différentes représentations des acteurs
- une connaissance des besoins et demandes des bénéficiaires
- la prise de conscience par les collectivités publiques des besoins, des acteurs, et de la nécessité de pilotage

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

- une coordination à l'échelle d'une grande agglomération
- un engagement concret des communes, de l'Etat, du Conseil Général
- la mise en place d'actions spécifiques en fonction des différents territoires
- une synergie plus grande entre les différentes associations



Films DVD sur l'accueil des SDF présentant des troubles psychiques et pour une meilleure connaissance de ces personnes par les accueillants

Association : **UNAFAM**
Thème : **Citoyenneté**
Région : **Territoire national**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

A partir d'un film DVD de 25 minutes environ, comme outil pédagogique :

*afin de mieux faire comprendre les pathologies rencontrées à la rue par les accueillants.

Des professionnels de la psychiatrie travaillant au sein d'équipe mobile pourront « vulgariser cette expérience »

**la re-visitation de la chartre « éthique -maraude » de 2006 sera faite

***Une présentation des équipes mobiles précarité et d'une résidence « accueil » sera programmée...donnant aussi des possibles orientations pour la personne en souffrance.

****Une place sera laissée à la parole des « sdf »

Avec l'appui de l'Unafam, de la Fnars, de l'association française de psychiatrie et des équipes mobile psychiatrie (smes et rouen) ; la déclinaison de la formation s'effectuera par région. Des interventions pourront aussi avoir lieu pour des associations caritatives le souhaitant.

Comment est née l'idée de ce projet ?

*Aujourd'hui des bénévoles accueillent des « sdf » sans formation spécifique. Afin que ces derniers puissent mieux décoder certaines attitudes et comportement de personnes souffrant de troubles psychotiques au sein de leur accueil.

(Exemple vécu dans le département 92 à ce sujet)

**L'entrée à la rue se fait parfois par la fuite « d'institutions » (hôpitaux) ; incompréhensible par les familles...cette fuite mérite des « possibles explications » par une psychiatrie « à la portée de tous »...L'unafam se doit donc d'informer les familles.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le projet donnera aux accueillants « le grand soin » à apporter au premier accueil (la patience à prodiguer dans la construction du lien avec la personne)

La possibilité de mieux appréhender une « orientation adaptée » pour ces personnes à la rue, en tenant compte certes de « la liberté individuelle » mais aussi de cette impossibilité de choix que rencontre souvent les sdf souffrant de troubles psychotiques

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

La formation pourra s'étendre au-delà de 2010

*Les changements attendus sont « un autre regard » sur ceux et celles souffrant de troubles psychiques...pas un regard de peur, de défiance mais un regard qui intègre leur fragilité faite de stress, d'angoisse, de peur et d'isolement. Ces fragilités handicapent grandement leurs rapports aux autres et donc à la société.

*Une possibilité de mieux faire comprendre et connaître les structures en aval...(CHU, CHRS Résidence accueil) et de montrer aussi qu'une personne à la rue peut aussi remonter « la pente »



Nom du Projet : **Festival : festival d'innovations sociales pour 2010**

Association : **Agence Nouvelle des Solidarités Actives**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Solidarités actives crée à l'occasion de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un blog consacré aux projets, idées et expériences d'innovation sociale qui ont ou pourraient avoir un impact sur la pauvreté. L'innovation sociale consiste à apporter des solutions nouvelles, souvent issues de la société civile elle-même, aux questions de pauvreté et d'exclusion. Le principe de ce blog est de permettre à des porteurs de projet qui souhaitent échanger sur l'innovation sociale, de disposer d'un lieu de référence pour poster leurs questions mais également de dialoguer avec solidarités actives ou d'autres contributeurs. Ainsi, pendant toute la durée de l'année, solidarités actives postera différentes informations sur des projets en cours, des publications, des idées qui feront l'objet de débats en ligne.

Comment est née l'idée de ce projet ? Les innovateurs sociaux sont nombreux (associations, usagers, collectivités) mais ils ne disposent pas d'espace pour pouvoir échanger sur leurs travaux expériences. Internet offre un espace idéal pour créer une communauté de personnes intéressées ou engagées dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement de l'innovation sociale. Solidarités actives par ailleurs essaie depuis sa création de catalyser les énergies qui peuvent exister et d'améliorer l'efficacité des dispositifs sociaux en s'ouvrant aux innovations sociales. Ainsi, nous avons souhaité créer un lieu pour que des individus, issus de secteurs très différents, puissent se retrouver pour trouver de nouvelles inspirations.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Nous souhaitons souligner la vitalité du secteur de l'innovation sociale en France, de la diversité des acteurs et de l'ambition des projets. Ce blog, dont certains post seront traduits en anglais doit aussi mettre en lumière l'existence de cette activité au niveau européen. Ultimement, nous souhaitons que ce blog donne des idées à des porteurs de projet, des financeurs de projets pour que l'innovation sociale continue de se développer en France.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? L'innovation sociale est un thème ancien mais dont les conditions de réalisation sont profondément bouleversées par l'introduction des nouvelles technologies et des communautés en ligne. Il est désormais possible d'avoir un impact important avec peu de moyens. Solidarités actives souhaite que l'innovation sociale soit reconnue comme un vrai levier de changement pour la lutte contre la pauvreté et qu'elle trouve les moyens de son développement intellectuel et opérationnel.



FORUM « Habitat et santé mentale »

Association : **Interlogement 93 / AORIF**

Thèmes : **Gouvernance Territoriale et Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Seine Saint Denis**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Faisant le constat que les associations d'insertion par le logement comme les bailleurs sociaux se trouvent de plus en plus confrontés à des problématiques liées à la santé mentale avec l'accueil de publics souffrant de troubles psychiques et qu'ils restent démunis face à ce problème, le forum Habitat/Santé mentale a pour objectif de rapprocher les acteurs de l'habitat et de la santé mentale.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Ce projet de forum se situe dans la continuité d'un travail engagé dès 2005 dans le cadre d'un partenariat entre Interlogement 93 et l'AORIF. Un groupe de travail « Habitat et Santé mentale » a été mis en place à cette occasion. Outre l'organisation du forum, il a déjà à son actif la rédaction d'un guide annuel sur la santé mentale et l'organisation d'interventions de la part d'acteurs de la santé mentale auprès des bailleurs sociaux et d'associations d'insertion par le logement

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Celui-ci sera l'occasion pour chacun des professionnels (associations, bailleurs, acteurs de la santé mentale) d'échanger, d'apprendre à se connaître et d'aller puiser l'information auprès des différents partenaires. Le but n'est pas d'organiser un colloque mais bien davantage un forum se basant sur l'échange d'informations, sur les discussions afin de mettre en contact des acteurs pour qu'ils puissent à terme, au travers d'un travail partenarial, faire face aux problématiques de la santé mentale.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Sur le modèle du partenariat entre l'AORIF et Interlogement 93, l'ambition de cette rencontre est de mettre en place des partenariats pérennes au niveau local entre les différents acteurs afin qu'ils construisent ensemble des solutions adaptées sur la durée, pour l'accès et le maintien dans le logement ou en structure d'hébergement, des personnes en souffrance psychique



Habiter, projet artistique innovant pour des personnes sans logement

Association : **Danse à tous les étages !**

Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Bretagne**

Descriptif du projet (nature, modalité) : En partenariat avec les CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ADSAO, Foyer St Benoît Labre, Foyer Patton et Foyer Brocéliande de l'ASFAD, nous proposons à des personnes sans logement de participer à un processus de création alliant danse et arts plastiques, encadré par des artistes professionnels, jusqu'à une représentation donnée en public. L'action s'attache à prendre en compte les paramètres humains et sociaux qui rendent difficile l'accès au logement et à sa stabilité. « **Habiter** » repose sur une démarche innovante : la création d'un objet artistique par un collectif afin de redonner à un public en perte de « repères » une confiance en soi, une estime de soi, un respect de soi-même et des autres et une valorisation de ses capacités. **A travers le projet « Habiter », il s'agit de penser un projet artistique comme levier de l'insertion par le logement.** Le projet propose à un groupe de 15 personnes, hommes et femmes accueillis au sein de CHRS de participer à des ateliers de création de février à mars, encadrés par une chorégraphe et un artiste plasticien. Le projet concerne des personnes sans logement, en reconstruction identitaire, familiale, sociale et professionnelle. La problématique des femmes victimes de violences familiales et accueillies au sein des CHRS sera prise en compte à l'intérieur du projet.

Comment est née l'idée de ce projet ? Depuis 6 ans, l'association conduit un projet alliant pratique artistique et insertion professionnelle auprès de femmes en recherche d'emploi. Par ce projet nous avons rencontré plusieurs femmes sans logement ou qui résidaient dans des foyers d'hébergements. Nous avons constaté que la pratique artistique et la rencontre avec des artistes professionnelles ont été importantes pour elles avant de retrouver une vie professionnelle et de pouvoir réoccuper un logement. Il nous est alors apparu possible que la notion d'habiter était intimement liée au bien être de la personne et par conséquent était un élément moteur pour son insertion dans la vie sociale et dans la cité. Le projet est né de ce constat et de la rencontre avec des travailleurs sociaux de CHRS qui souhaitaient proposer à leurs résidents des moyens de se redynamiser et de se revaloriser.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? - Prise de conscience pour les personnes sans logement : « Habiter » favorise le temps de la reconstruction individuelle et sociale ; c'est un espace privilégié et encadré qui permet aux personnes de prendre conscience de leurs compétences, leurs savoir faire et besoins nécessaires pour leur accès à un logement autonome. Ce projet met l'accent sur le fait que la création artistique peut être un facteur de valorisation et de développement personnel et ainsi amener les personnes dans une dynamique de construction de leur projet. - Prise de conscience pour les CHRS : Cette action peut amener les référents à prendre conscience qu'une action artistique peut leur permettre de mieux connaître les personnes, leurs parcours et donc mieux identifier leurs besoins pour accéder à un logement ou un emploi. En effet, le fait de passer par la réalisation d'un travail artistique permet aux personnes de révéler des éléments qui les freinent pour avancer dans leur projet de vie. Éléments qu'il est parfois difficile de nommer lors d'un accompagnement dit « traditionnelle ». En effet, les personnes en grande fragilité ne se livrent pas facilement mais par le biais de la rencontre avec des artistes et la découverte d'une pratique artistique ils se découvrent et ne se sentent plus stigmatisés. - Prise de conscience pour les artistes : Pour les artistes le fait de travailler avec des personnes en fragilité et en grande précarité leur permet de se questionner sur leur propre travail artistique. En effet, ils prennent conscience du pouvoir de création des personnes, ce qui a généralement pour effet d'enrichir leur travail et de déplacer leur propos ou leur démarche de création.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Un développement de partenariats et de collaboration entre les structures culturelles et les structures sociales est essentiel pour la mise en place d'actions qui redonnent une place aux individus dans la cité. L'échanges d'expériences et de savoir faire entre ces deux domaines ne peut qu'améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale. Un développement d'idées innovantes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers des actions qui rassemblent et qui permettent aux personnes en grande fragilité d'être actrices de leur projet de vie.



Nom du Projet : « **Images de réussite** »

Association : **QIMEL**

Thèmes : **Parcours d'insertion et citoyenneté**

Région : **Rhône-Alpes**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Valoriser des parcours de jeunes sortis des difficultés d'insertion.
Faire ressortir les éléments déclencheurs qui ont permis aux jeunes de se construire un parcours.
Réaliser des outils de transmission de ces parcours.
Mesurer l'impact de ces outils sur les jeunes et les professionnels.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Ce projet est né du souhait de promouvoir les parcours des jeunes, leur engagement, à travers des portraits et une mise en valeur de leur parole.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Que des jeunes peuvent se construire des parcours, même s'ils ont rencontré de nombreuses difficultés d'insertion. Et que ces parcours se bâtissent en partie sur des éléments déclencheurs, des rencontres, des conseils de l'entourage, de professionnels, d'autres jeunes, qu'il est important de promouvoir et de communiquer...

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Des portraits de jeunes permettant à d'autres jeunes de prendre des idées pour construire leur propre parcours.
Un autre regard sur la parole des jeunes.



Un projet d'art et de culture solidaire : IPHIGÉNIE A VERSAILLES

Structure porteuse : **LIGNE 9 THEATRE**

Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Ile-de-France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Créer la tragédie *Iphigénie* de Racine, en y introduisant un chœur contemporain, reflet et porte-voix de la cité dans sa diversité, qui répondra par une parole actuelle à la problématique d'*Iphigénie* : le sacrifice d'un individu au nom de la raison du plus fort.

Des ateliers d'initiation au théâtre, d'écriture, de jeu, chant et mouvement, encadrés par des professionnels, auront lieu pendant un an et demi avec les groupes constitués dans les villes partenaires en étroite collaboration avec les associations de quartier. La réalisation du spectacle donnera lieu également à une formation aux métiers techniques du spectacle.

La création aura lieu au Château de Versailles, en septembre 2011 lors des journées européennes du patrimoine, puis le spectacle sera joué dans les villes partenaires et si possible en tournée.

Comment est née l'idée de ce projet ? Natascha Rudolf a mené pendant 3 ans un travail de théâtre avec un groupe de femmes du Secours populaire de l'Essonne en montant avec elles un texte du répertoire : *La Maison de Bernarda Alba* de F.Garcia Lorca*. C'est suite à cette expérience très positive d'accès concret à la culture qu'est venue l'idée d'aborder une tragédie avec des habitants d'une ou plusieurs villes, afin d'amener par la création collective d'un objet concret (un spectacle) à créer des liens qui dépassent les clivages sociaux, culturels, générationnels ou autres et à donner la parole à des personnes qui ne l'ont pas toujours, ou qui n'osent pas la prendre dans la vie.

* Un film de Laurent Cibien : *La vie plus douce*, relate cette expérience.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Prise de parole par le media du théâtre - prise de conscience de la valeur personnelle de chacun malgré les situations sociales ou les difficultés économiques. Connaissance de l'autre en travaillant ensemble à la réalisation d'un objet commun - Prise de conscience que la culture n'est pas l'apanage d'une élite et qu'elle est accessible à tous. La question de se sentir "sacrifié", de vivre une existence non choisie et donc de ne compter pour rien est centrale dans le vécu de la pauvreté. Ce travail de discussion, de débat, d'écriture et de jeu théâtral, peut faire émerger des nouvelles réponses et initiatives, permettant d'éviter les écueils les plus fréquents que sont le rejet de soi, la résignation dépressive au statut de victime, ou le refus de ce statut par des actes de violence, contre soi ou les autres.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Ce projet continuera tout au long de l'année 2011 et si les conditions le permettent, le spectacle pourra se jouer en tournée jusqu'en 2012.

On peut espérer que les transformations qu'il génèrera chez les participants auront des prolongements dans leurs vies personnelles, sociales et professionnelles. Plus de facilités à s'exprimer, curiosité intellectuelle, confiance en soi pour affronter les difficultés de la vie et ouverture vers les autres pour vivre ensemble, sans oublier l'accès possible vers une formation professionnelle pour certains.



Nom du Projet : **JARIS (Jeunes apprentis reporters Interviewers Solidaires)**
Association : **Act Pro Ile De France Formation**
Thèmes : **Parcours d'insertion**
Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le projet / l'action JARIS a pour but de mettre en place sur une durée de 12 mois un accompagnement pédagogique d'éducation à la citoyenneté, de formation et d'insertion socio professionnelle, développant un contenu audiovisuel unique autour du sport, à destination de jeunes en situation de grandes précarités (Jeunes sans abris) et de jeunes issus de quartiers sensibles en difficultés d'insertions, exclus du système scolaire ou en marge de la société handicapés physiques ou non. Dans un premier temps, cet accompagnement amène progressivement les jeunes à une professionnalisation de façon à leur apporter les éléments nécessaires pour intégrer le marché du travail sereinement et dans un second, en développant sur des bases de civisme et de citoyenneté, il conduit à l'apprentissage par des intervenants professionnels des métiers du monde de l'audiovisuel, des nouvelles technologies et d'Internet, aboutissant à la création d'une collection de films documentaires sportifs réalisés par les jeunes suivant cette formation. A l'issue de cette formation un parcours d'insertion professionnelle est alors mis en place avec les jeunes en vue de leur trouver un travail au sein de notre réseau d'entreprises partenaires.

Comment est née l'idée de ce projet ? De nos jours, trop de personnes sont aujourd'hui à l'écart de notre société et ont du mal à trouver leur place à cause de multiples dysfonctionnements sociétaux ou de prises en charge, d'accompagnements et de suivis...A nos yeux tout le monde doit pouvoir accéder à une situation sociale stable et une situation professionnelle durable que l'on soit handicapé, valide, en situation d'exclusion sociale ou en grande précarité. Au nom de l'égalité des chances et du développement durable, nous avons décidé de porter le projet JARIS afin de permettre au plus démuné, au plus isolé d'avoir accès à une situation sociale et professionnelle durable en leur permettant via la formation JARIS un accès aux nouvelles technologies comme le monde du multimédia et de l'Internet et en leur dispensant sur une durée d'un an des formations vers l'ensemble de ces métiers. L'issue de cette formation entrainera dans un premier temps la création par les jeunes de films documentaires sur le sport social et solidaire de façon à promouvoir tout le travail effectué par de multiples associations en matière d'éducation et d'insertion par le sport et de leur permettre dans un second temps de s'inscrire dans un parcours d'accompagnement social et professionnel autour de ces métiers en vue de trouver un emploi stable et durable.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Dans l'immédiat, ce projet va permettre aux jeunes suivant la formation JARIS de se rendre compte qu'ils ont encore et toujours un rôle à jouer au sein de notre société. Un échec dans la vie n'est pas l'échec de la vie, il est toujours possible d'avancer. Ainsi, les jeunes vont peu à peu reprendre confiance en eux de façon à être de plus en plus autonome pour une meilleure intégration ou réintégration sociale et professionnelle au sein d'un territoire.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Nous souhaiterions que les mentalités de chacun changent, que les mentalités au sein des territoires concernés évoluent et que cette « bonne parole » soit transmise les années à venir aux nouvelles générations au sein des territoires et publics cibles par les jeunes issus des formations JARIS. Par ailleurs, nous aimerions que les jeunes mettent en application au sein de leurs territoires leurs acquis pour ainsi les dynamiser et pourquoi ne pas essayer le projet JARIS par le biais des anciens stagiaires.



Journée de sensibilisation et d'information à notre projet éco-citoyen de co-construction d'une maison de la solidarité, du dialogue et de l'initiative sur notre territoire

Association : **Entr'Actifs Voiron**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Rhône-Alpes**

Descriptif du projet : Pour conforter notre projet éco-citoyen de co-construction d'une Maison de la Solidarité sur notre territoire, nous avons décidé en 2009 de l'organisation d'une journée de sensibilisation et d'information. Thème de cette journée : Une Maison de la Solidarité : Pourquoi faire ? Pour quoi faire ? Avec la participation, et le parrainage, du philosophe Edgar Morin, ainsi que celle du sociologue Nicolas Duvoux. Cette journée est avant tout initiée par l'association Entr'actifs, c'est-à-dire principalement par des personnes allocataires des minima sociaux qui se réunissent un soir/mois pour préparer la rencontre : Tout ce travail se fait dans un esprit participatif et coopératif : Une personne est responsable de la commission et des sous-commissions commencent à travailler : logistique/ déroulement de la journée/accueil/ réalisation de l'affiche par un adhérent artiste-peintre aux minima/rédaction compte-rendu de ces commissions...Réunions partenariales avec les acteurs locaux. Christiane Blaise, chorégraphe contemporaine de la ville de Grenoble doit intervenir au démarrage de la journée : il s'agit d'imaginer ensemble un scénario d'accueil qui d'emblée, ferait réfléchir sur sa position de citoyen. D'autres artistes locaux souhaitent intervenir et cette organisation donne lieu à des réunions qui confortent la dynamique du projet.

Comment est née l'idée de ce projet ? Soutenue dès sa création par le président du Conseil Général de l'Isère, l'association a tout d'abord été hébergée dans ses locaux. Par la suite, et pour raison de rénovation, nous avons dû quitter les lieux et emménager dans un local situé au cœur de la ville centre. Cependant, cela a engagé des frais supplémentaires pour Entr'actifs. Aussi très vite avons-nous décidé de réfléchir à la construction de notre propre local. L'idée d'un projet éco-citoyen de co-construction d'un Maison de la Solidarité était née...

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Notre association a été créée par un groupe d'anciens « accompagnants » et « accompagnés » avec la certitude qu'il est urgent d'inventer, imaginer, de nouvelles formes de solidarité qui soient complémentaires aux prestations publiques : on ne prend pas assez en compte le repli sur soi, l'isolement, la honte, le sentiment d'inutilité, la misère affective...toutes ces choses qui viennent amplifier les problèmes matériels. Selon nous, la réponse c'est l'entraide, la reconnaissance de chacun en tant que citoyen qui à toute sa place et est utile à la société. Les prises de conscience que ce projet peut engendrer, (et que notre association engendre déjà) sont : - Le changement du regard porté sur les situations de précarité : celles-ci ne sont pas uniquement le fait de la personne, c'est aussi un problème de société qui nous concerne tous, précaires et non précaires. - En osant prendre/reprendre la parole, on se sent exister, reconnu et on retrouve un peu d'envie d'agir, de ne pas s'enfermer uniquement dans une logique de droits et devoirs.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? - Poursuivre et continuer d'élargir la dynamique grâce à ce projet transversal : que de plus en plus de personnes sur notre territoire aient envie de nous rejoindre, soient sensibilisées et se sentent concernées, qu'elles aient envie d'être « aidant » dans un projet collectif de construction d'un lieu citoyen qui appartiendra à tous et à personne. - A une échelle plus globale, il s'agit de contribuer à changer le regard porté sur les situations de précarité, de mieux comprendre les mécanismes de pauvreté et oser véritablement FAIRE AVEC les personnes concernées.



Projet : **L'Insertion des Jeunes par le Cinéma d'Animation**

Association : **HD-ARTS**

Thème : **Parcours d'insertion**

Région : **Ile de la Réunion, Le Tampon**

Descriptif du projet (nature, modalité) : L'action « Insertion sociale par le cinéma d'animation » vise à permettre à un public de jeunes et d'adultes, hommes et femmes, en voie de marginalisation, en situation d'exclusion sociale et professionnelle, de favoriser leur insertion par le biais de la culture et ce, à travers la découverte des divers métiers du cinéma d'animation, plus communément appelé « dessin animé ». Via la réalisation d'un film d'animation, dont l'objet sera de traiter de « l'exclusion sociale et professionnelle » à travers la vie d'un candidat lui-même en difficulté d'insertion, en voie de marginalisation. Cette action permettra de broser le parcours de vie de ces jeunes en marge de la société en mettant en avant les actions et les dispositifs mis en place sur le territoire à l'attention de ces derniers. Modalité : Avec une moyenne de 8 participants, homme et femme, entre 16 et 25 ans, ayant des capacités artistiques et une aptitude à s'intégrer dans un groupe, l'objectif est de réaliser un produit fini, un film d'animation diffusable et en faire une exposition

Comment est née l'idée de ce projet ? Quelque soit l'âge, le niveau scolaire, ou une reconversion, l'objectif est de susciter des vocations chez les jeunes afin de mieux les orienter vers les écoles et centres de formation dédiés à l'image et au cinéma d'animation. Parce que le cinéma d'animation implique d'une part une création complète de l'image sonore, une maîtrise du mouvement et un épanouissement de l'imagination et de la culture de chacun et d'autre part permet une découverte du groupe et des individualités qui le composent tout en laissant place à la discussion et aux savoirs faire de chacun, le cinéma d'animation est donc un bon outil de travail d'équipe, et d'éducation. L'action que propose HD-ARTS s'appuie sur les valeurs éthiques et la pratique de la solidarité, de découvertes, est à ce titre créatrice d'espace et de lien social et d'insertion sociale. Etant inscrit depuis 2008 à « subvention en ligne » suite à un projet de livre de jeunesse lié au bon équilibre alimentaire chez les jeunes, l'association HD-ARTS se tient informé régulièrement des appels à projets. Le thème de l'année 2010 « lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » rentre entièrement dans le cadre des objectifs de l'association.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Développer chez les jeunes en difficulté, un centre d'intérêt, une occupation, qui allie à la fois les techniques traditionnelles d'animation, le dessin sur papier, les études de mouvements, avec les nouvelles technologies comme l'image de synthèse la 3D, les images sur le téléphone portable, l'internet, le dessin par ordinateur. Découvrir de nouveaux métiers à travers des rencontres avec des professionnels du cinéma : - les métiers administratifs et commerciaux : gestion, juriste, comptable, directeur de studio, directeur artistique, responsable édition vidéo et droits dérivés, business affairs, secrétaire de production, chargé de mission... - les métiers de la réalisation : réalisateur, directeur d'écriture, story-boarder, assistant storyboarder, script... - les métiers conception animation : animateur feuille d'exposition, dessinateur de lay-out, de personnage, chef assistant, décorateur, infographiste en lumière-rendu, coloriste - les métiers intégration compositing: assistant traceur, cleaner, opérateur banc-titre, chef compositing, cadreur animation, effets spéciaux numériques...- les métiers production, régie: directeur de production, responsable post-production, régisseur. - les métiers maintenance: directeur d'exploitation, opérateur réseau informatique, opérateur transfert numérique - les métiers recherche, développement : développeur de programmes informatique, développeur multimédia - internet... - les métiers comédiens, voix-off: comédiens pour interpréter les voix des personnages du film - les métiers musiques: musicien, compositeur, interprète musical, choriste...

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Nous espérons que les participants trouveront leur parcours professionnel. Que le centre d'intérêt qu'ils ont eu pour le cinéma d'animation, devienne leur atout dans leur réinsertion sociale et professionnelle en intégrant des écoles de l'image et du cinéma ou du spectacle vivant soit à la Réunion soit en Métropole. Au delà de cette année européenne, nous reconduirons cette action en partenariat avec les professionnels du cinéma d'animation de la Réunion et de la France Métropolitaine, afin de former nos jeunes en difficulté ou non aux divers métiers du cinéma.



Projet : L'insertion en Martinique :
pratiques et parcours innovants en région ultrapériphérique
Association : Le Centre de Recherches sur les Pouvoirs locaux dans la Caraïbe
Thème : Les parcours d'insertion
Région : Martinique

Descriptif du projet:

Le projet intitulé « l'insertion en Martinique : pratiques et parcours innovants en Région ultrapériphérique » se situe à l'articulation de la lutte contre l'exclusion et du développement durable. Son but principal est de répertorier puis présenter une vision pédagogique et pointue des pratiques d'insertion innovantes mises en place par les acteurs individuels ou collectifs, institutionnels ou para-institutionnels sur le territoire, pouvant se matérialiser sous forme de guide ou de répertoire. La recherche, menée ici avec les outils classiques des sciences sociales (entretiens semi-directifs, focus groupe et surtout observation participative sur le terrain d'un ou plusieurs chantiers d'insertion) entend restituer la dimension dynamique de la mobilisation individuelle dans les parcours d'insertion mais également celles de la mobilisation collective dans le parcours d'insertion. Il essaie donc de croiser recherche fondamentale et recherche appliquée en essayant de découvrir les niches de réactivité sociale qui peuvent interpeller les pouvoirs publics soucieux de promouvoir des formes de développement articulés aux attentes des populations et surtout à leurs capacités d'initiative. En outre, en s'appuyant sur l'expérience d'acteurs aux parcours exemplaires, pointant les obstacles auxquelles peuvent se heurter les personnes en recherche d'insertion (par exemple la méconnaissance des réseaux d'insertion et d'accueil), cette recherche vise à dégager des préconisations utiles tant au niveau local, que national, et plus encore car le développement d'une région ultrapériphérique insulaire telle que la Martinique n'est pas sans trouver de résonances au niveau européen. Du point de vue national, l'étude de programmes d'insertion réussis permet de dégager des pratiques pouvant être pérennisées, soit en raison de leur caractère totalement novateur, soit parce qu'elles ajustent les dispositifs nationaux aux réalités locales. En outre, au niveau local, la conception d'un guide peut sans aucun doute apporter des solutions aux acteurs souvent préoccupés par la survie de la structure et en quête d'outils performants adaptés. Enfin, ce travail insistera sur les pistes de développement durable et les intersections potentielles avec l'insertion par l'activité économique.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Nous avons réalisé en 2007 pour le ministère de l'outre-mer une recherche sur la pauvreté en Martinique¹ intitulée « Pauvreté, précarité et formes d'exclusion à la Martinique ». Cette enquête a permis de spécifier des données souvent plaquées sur un espace insulaire dont les structures socio-économiques connaissent de fortes différences avec la réalité métropolitaine. Si les notions de pauvreté couvrent un large spectre allant de la précarité à l'exclusion, en revanche, en Martinique la pauvreté constitue un phénomène massif, ce que l'analyse secondaire des données a permis de révéler², en dépit des limites pointées quant à l'approche exclusive en termes monétaires. Nous avons identifié deux problèmes lorsque nous avons cherché à voir dans quelle mesure les protocoles de mesure utilisés en Europe permettaient d'être importés dans l'espace domien : d'une part, tous les indicateurs n'existent pas, comme c'est le cas par exemple pour l'enquête sur les revenus fiscaux, ce qui rend parfois délicate la comparaison avec la métropole ; d'autre part, les chiffres bruts ignorent les phénomènes de solidarité de proximité, particulièrement importants dans un pays comme la Martinique où la famille est réputée « nidicole ». Sans aucun doute, l'ensemble de ces données confirme les difficultés du marché de l'emploi à la Martinique ainsi que la multiplication et la généralisation des situations

¹ J. Daniel (dir.), P. Bruneteaux, J. Kabile, N. Lefaucheur, V. Rochais, « Pauvreté, précarité et formes spécifiques d'exclusion à la Martinique : une approche qualitative », Ministère de l'Outre-mer, janvier 2007.

² Si l'on s'en tient à l'approche monétaire, la pauvreté est plus répandue dans les DOM, y compris la Martinique, qu'en métropole même si les seuils de pauvreté y sont bien plus bas : en 2001, entre 3 900 euros par an et par personne en Guadeloupe et 5 060 à la Martinique contre 7 225 en France métropolitaine. Les taux de pauvreté des ménages y sont également plus élevés : 20,7 % en Guyane, 12,5 % en Guadeloupe, 12 % en Martinique et 6,1 % en métropole.

de précarité qui en découlent. Mais il s'agit là d'un indicateur parmi d'autres qui ne permet pas de saisir les situations dans toute leur complexité, les mécanismes socio-économiques qui les secrètent et les évolutions qui peuvent intervenir sur des périodes plus ou moins longues. On peut se demander par exemple si ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui précarité ne se situe pas dans le prolongement d'une sorte « d'économie de survie » consubstantielle à la société martiniquaise, même si le phénomène peut être aggravé par des conjonctures particulières ou des facteurs tendant à devenir structurels et structurants (crise de l'économie sucrière dans les années 60, nombre élevé de travailleurs saisonniers ou occupant de tout temps des emplois à temps partiel ou encore sous-employés) ou a été entretenu pendant longtemps par l'application retardée et différenciée des droits sociaux (indemnisation du chômage appliquée seulement à partir de 1978, proclamation de l'égalité sociale attendue depuis 1946 en...1996). Autrement dit, le rapport a largement pointé le phénomène de la « pauvreté intégrée »³ (Paugam, 2005) propre à certains pays de l'Europe du Sud et qui se caractérise par une économie de la survie doublée d'une culture générale de l'entraide de proximité et de la débrouille individuelle.

Dès lors, il nous est apparu que la sortie de la pauvreté peut être le résultat d'un parcours individuel en dehors des institutions mais également la finalité d'un parcours d'insertion, notamment par l'activité économique institutionnalisée. En ce sens l'enquête que nous achevons actuellement sur la réactivité des publics vulnérabilisés⁴ nous a permis de repérer plusieurs programmes d'insertion menés par un tissu associatif extrêmement vivant, très réactif et peu connu du grand public, parfois même ignoré des acteurs institutionnels. Plusieurs des actions d'insertion rencontrées se distinguent soit par l'innovation dans les méthodologies (savoir-faire par paliers dans la remobilisation, stages pré professionnels sur plusieurs postes par roulement, sélection de professionnels ou de bénévoles dotés de compétences particulières, usage maîtrisé des personnes-relais...) l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion, soit par le champ d'intervention choisi (par exemple le champ de la culture et de la protection du patrimoine). En outre, la plupart des acteurs sociaux intervenant dans l'insertion par l'activité économique s'inscrivent dans une démarche soucieuse du développement durable de leur région, très éloignée du misérabilisme ordinaire stigmatisant la représentation des territoires français ultramarins. Dès lors, valoriser cette démarche, repérer les « bonnes pratiques », au moyen d'un suivi et d'une observation de terrain dans différentes structures, et profiter de ce travail pour répertorier les niches de développement susceptibles d'être investies par les acteurs de l'insertion par l'activité économique nous semble indispensable, pour peu que l'on se situe, et tel est le cas du Centre de Recherches sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, dans une réflexion sur le développement durable d'un territoire confronté à une considérable précarité.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Etant entendu que le but principal de ce projet est la conception d'un guide de bonnes pratiques en matière d'insertion par l'activité économique, nous espérons effectivement proposer aux professionnels de l'insertion mais également aux pouvoirs publics locaux, nationaux, et européens un outil performant comportant non seulement des orientations innovantes en matière d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion, mais également capable de pointer les difficultés rencontrées soit par des individus ne pouvant s'insérer dans un parcours classique peu adapté à leurs besoins, soit par les structures accompagnatrices elles-mêmes. Toutefois, nous insistons sur le fait que ce travail peut permettre de dégager de nombreuses pistes de réflexion quand aux champs économiques et sociaux susceptibles d'être investis par l'insertion par l'activité économique, et plus durablement par les politiques publiques de lutte contre les exclusions. Il s'agit donc d'un travail dont la portée sera à la fois à court terme, mais également à long terme. Par ailleurs, faire connaître aux pouvoirs publics mais également à l'ensemble de la société civile les dispositifs innovants ou les pratiques, adaptées aux réalités locales et développées grâce à l'initiative d'acteurs parfois isolés, contribuera certainement à une valorisation du potentiel économique, social et culturel de ce territoire insulaire, confronté à la mondialisation.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

La production d'un guide de référence contribuera à simplifier la tâche des professionnels de l'insertion mais également celles des entrepreneurs sociaux confrontés certes à une pluralité de dispositifs mais surtout à des publics de plus en plus difficiles, aux problématiques de plus en plus complexes, dont l'accompagnement nécessite des ressources considérables du point de vue logistique, matériel, mais également humain et cognitif. La mutualisation des pratiques contribuera nécessairement à rapprocher les acteurs du champ de l'insertion non seulement entre eux, mais également du grand public, qui, même quand il est usager, perçoit généralement ce secteur d'activité comme ésotérique. Par ailleurs, cette recherche valorisera des secteurs économiques innovants susceptibles d'investissement, ou à tout le moins d'investigation économique.

³ Paugam S., *les formes élémentaires de la pauvreté*, Puf, 2005

⁴ « Pauvretés et processus de réactivité des publics vulnérabilisés : regards croisés des acteurs institutionnels et des populations », pour le ministère de l'outre-mer.



Projet : **La création textile : 2010 coussins pour lutter contre l'exclusion sociale**
Association : **Secours Populaire Français – Fédération du Nord**
Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Nord- Pas de Calais**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Une des actions de la Fédération du Nord du SPF lors de cette année sera de renforcer son accompagnement envers les personnes éloignées du monde du travail. Dans ce contexte, la fédération mène un travail étroit avec son comité local de Douchy les Mines, qui depuis plusieurs années accompagne au sein de son atelier d'insertion couture, 30 femmes présentant de grandes problématiques sociales et professionnelles. Avec la collaboration d'Eliane SABON encadrante de ce projet et designer styliste, ces femmes confectionneront des coussins de toutes formes, matières, couleurs autour du thème de la solidarité et de l'exclusion sociale. Le coussin est un objet qui permet une grande liberté d'expression. Les coussins permettront à **chaque personne de l'atelier de s'exprimer**, selon son propre vécu et ses connaissances, et de raconter par un travail créatif et manuel son histoire. Des témoignages recueillis par le biais des cahiers « le dire pour agir »⁵ y seront inscrits. Nous souhaitons donner à cette action une dimension artistique et culturelle. Diverses activités culturelles seront organisées toute au long de cette année. (Visite de musée, ateliers dessin, peinture, vidéo et sculptures pour adultes et enfant ...). Les personnes de l'atelier Couture du Secours Populaire de Douchy les Mines seront les participantes directes de cette action. Celles-ci sont accueillies au sein de la structure et ont été, pour la plupart reçues dans nos permanences. Elles bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Dans le cadre de leur suivi, elles s'investissent dans l'atelier Couture que propose l'association. Leurs connaissances de coutures sont plus ou moins confirmées. Les plus expérimentées forment les nouvelles venues sous l'œil d'une encadrante. Ce projet permettra de leur apporter une réelle formation, de développer leur sens de la créativité, et de sortir d'un quotidien. Parallèlement, les animateurs du SPF encadreront lors d'événements de l'association, des ateliers d'écritures avec comme outils les cahiers « le dire pour agir » et des ateliers de couture seront également mis en place dans diverses communes de la région. Ce projet a également pour objectif de récolter des fonds au profit du développement des ateliers que met en place le secours populaire pour les personnes éloignées de l'emploi et dont les freins sont le manque de lien social, de repli sur soi, les problématiques sociales (l'accès au logement, à la santé, aux loisirs, à la culture...) Nous vendrons donc les coussins aux enchères à la fin de l'année 2010.

Comment est née l'idée de ce projet ? Suite à une rencontre entre Eliane SABON et les personnes de l'atelier Couture, l'idée du Secours Populaire a été de mettre au profit les techniques nouvelles des métiers du textile et de dynamiser ces personnes par le biais d'un projet autour du thème de l'année européenne, thème auquel ces dernières sont confrontées. Parallèlement, comme nous l'avions fait à la veille de l'an 2000, nous proposerons sous un format simple, un cahier, permettant aux personnes en situation d'exclusion sociale d'illustrer, par des mots ou des images, leur vie, leurs espoirs, leurs craintes mais de manière toute aussi importante, leurs idées et leurs attentes en terme d'avenir plus clément pour eux et les autres.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? L'importance du lien social, Redynamisation, adhérence à un projet professionnel, social et culturel, Cohésion du travail en groupe, Sentiment d'appartenance à un groupe, Valorisation et estime de soi, Émergence d'une citoyenneté européenne en prenant part à un projet portée dans le cadre de l'année européenne 2010.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Un travail de réflexion et d'expression sera mené au sein de l'atelier mais aussi avec d'autres personnes, public bénéficiaire du SPF. Ces témoignages composés d'attentes seront retranscrits sur les coussins qui porteront les messages. Nous souhaitons également que l'expérience menée dans cet atelier puisse faire émerger d'autres idées dans d'autres comités locaux des secours populaire afin que le plus de personnes victimes d'exclusion sociale et de pauvreté puisse avoir la parole.

⁵ Ces cahiers ont été créés en 1989 sous le nom de « nouveaux cahiers de doléances ». A la veille de l'an 2000, le SPF a décidé de renouveler l'opération au sein de ses permanences d'accueil en proposant les cahiers « le dire pour agir » qui ont à nouveau été édités en 2003. Actuellement, les cahiers « le dire pour agir » sont toujours disponibles dans toutes les structures du Secours populaire. Une version pour les enfants a été également créée afin qu'ils puissent eux aussi avoir un espace d'expression libre grâce aux mots ou aux dessins.



Projet : **La culture, c'est le contraire de l'humiliation.**

Association : **La boutique d'écriture & Co**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Languedoc Roussillon**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

- 1 comprendre la pauvreté** : cycle de conférences et témoignages, ateliers, création outils pédagogiques
- 2 envisager la pauvreté** : figures de la pauvreté dans le cinéma et la littérature, rencontre d'auteurs et réalisateurs
- 3 richesse et pauvreté, qu'est-ce qui n'a pas de prix ?** Conférences et ateliers : le don, la gratuité, la valeur d'usage, les indicateurs de développement humain
- 4 initier des partenariats culture/solidarité :**
 - a) atelier adultes en journée à la « halte solidarité » du secours catholique** : atelier d'écriture hebdomadaire : bénéficiaires et bénévoles du secours catholique, personnes souffrant handicap physique ou mental, personnes âgées ou parents isolés ne pouvant fréquenter les ateliers du soir.
 - b) ateliers pour enfants, adolescents et meurs mères accueillis en chrs ou en hôtel d'urgence**
Une semaine de stage, à chaque vacance scolaire, pour les adolescents
Atelier hebdomadaire, le mercredi pour les enfants
Sorties culturelles et éducatives pour les parents avec ou sans leurs enfants
 - c) atelier d'échanges de savoirs en informatique et nouvelles technologies :**
Atelier hebdomadaire visant à « réduire la fracture numérique » par l'échange de savoir et les réseaux sociaux.
 - d) initier un club de mécènes** permettant de pérenniser pour plusieurs années la sensibilisation aux inégalités et les actions qui s'efforcent de les réduire.

Comment est née l'idée de ce projet ?

La boutique travaille depuis toujours dans des quartiers prioritaires. Nous voyons depuis deux ou trois ans particulièrement, la pauvreté et les inégalités s'aggraver – particulièrement celles qui touchent les femmes, les enfants, les jeunes, et les handicapés. Nous voyons aussi le resserrement et la fragmentation de tous les dispositifs, qui suppriment toutes les actions périphériques qui offraient encore un lieu d'accueil et de relation et stigmatisent de plus en plus les plus précaires comme anormaux et dangereux. Nous voyons enfin que la conscience et la connaissance des mécanismes de précarisation et d'exclusion sont très faibles, dans le milieu culturel et même dans le milieu associatif.
L'année labellisée nous a semblé offrir l'occasion, en y offrant une « caisse de résonance », de pouvoir partager et faire entendre plus largement ces préoccupations ainsi que les expériences permettant de tenter des réponses.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Compréhension des inégalités et de la pauvreté. « Imagination » et « réalisation » de ces situations et de ceux qui les vivent. Compréhension des responsabilités collectives et individuelles à cet égard. Découvertes des actions existantes ou en projet se proposant s'y répondre. Sensibilisation des prescripteurs de politiques publiques et des acteurs qui les mènent.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Partenariats pérennes acteurs culture /solidarité, mécénat culture /solidarité, meilleure prise en compte de la pauvreté dans les politiques publiques (programme transmission des savoirs et accès à la culture, prise en compte de la culture dans la politique de la ville au-delà de la seule lutte contre la délinquance)



Projet : **La parentalité ou l'art d'être parent**
Association : **Femmes d'Ici et d'Ailleurs**
Thème : **Citoyenneté**
Région : **Centre**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le projet parentalité vise principalement à créer un lien de confiance entre les parents et l'école afin que les parents gagnent en assurance dans leur relation avec leurs enfants. Cela concerne le suivi de leur scolarité et le lien qu'ils peuvent enrichir avec eux à la maison ou lors de leurs expériences sociales. Il s'agit de proposer des actions au sein de l'école et en dehors où les parents et les professeurs mettent en commun leurs compétences respectives, où les professeurs expliquent leur rôle et où les parents osent parler de leurs forces et de leurs difficultés à aider leurs enfants. C'est un projet qui nécessite un travail en partenariat important : les professeurs et directeurs d'école, les éducateurs de rue, l'association le Cercle Laïque sont nos principaux partenaires. Les femmes que nous suivons en cours d'alphabétisation sont très intéressées par ce projet et participeront aux rencontres avec les professionnels. De plus, l'une d'entre elles, vivement intéressée par les métiers de l'audiovisuel, filmera les séances de travail, les entretiens avec les parents, les professionnels et les enfants. Ceci dans le but d'en faire un film court, outil précieux qui permettra de faire émerger les problématiques relatives à cette question lors d'une soirée-rencontre tous public, avec pour invité Jean BERNARDIN (qui aura rencontré plusieurs fois les parents avec les professionnels pour que cette soirée soit riche en échanges), directeur du GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle), soirée animée par Jean-Pierre DUBREUIL, Président du Cercle Laïque. Une 1^{ère} réunion de travail a eu lieu avec les femmes de l'association, les enseignants, le cercle laïque le mercredi 20 janvier 2010 à l'association.

Comment est née l'idée de ce projet ? Notre association est un lieu d'écoute, d'échange et de communication. Les femmes que nous encadrons en cours d'alphabétisation, en sport ou en couture, nous font régulièrement part de leurs difficultés à gérer la scolarité de leurs enfants ou rencontrent des problèmes d'autorité avec leurs adolescents. La lecture d'une revue dans laquelle Irène THERY, sociologue s'est exprimée, a particulièrement retenu notre attention : « Les accusations à l'égard des « parents démissionnaires » ne sont pas seulement moralement choquantes, elles sont sociologiquement naïves quand elles déplacent sur le seul fonctionnement intrafamilial un problème qui est d'abord collectif et social ». Nous avons trouvé ces propos particulièrement pertinents car les femmes que nous encadrons sont volontaires, dynamiques et consciencieuses. Il nous a paru fondamental de mettre en valeur ces énergies dans un travail de fond avec nos partenaires. Les femmes rencontrent des difficultés (origines, illettrisme, situation familiale, isolement précarité, chômage) qui peuvent être un frein à l'accès à la citoyenneté et la capacité à prendre sa place dans son quartier et à créer un lien avec les institutions.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Les prises de conscience sont déjà là. Nous dialoguons de façon régulière avec les écoles et les parents notamment pour des prises de décisions parfois délicates (redoublement, orientation vers une SEGPA, etc.). Les mamans qui apprennent à lire ne vivent plus l'échec de leurs enfants comme leur propre échec mais se rendent compte qu'apprendre à lire nécessite des compétences qu'il est difficile d'atteindre seul. D'autre part, nous accompagnons régulièrement les enfants à la médiathèque du centre ville pour assister à des après-midi conte. De plus en plus de parents nous y accompagnent et s'y déplacent même de façon spontanée car ils ont pris conscience que les sorties culturelles apportent plaisir, ouverture d'esprit et favorise les compétences en expression écrite et orale en français.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? C'est un projet à long terme qui s'étale sur plusieurs années. Il est important de pérenniser cette action car c'est un travail de fond qui nécessite du temps pour obtenir des résultats. Nous travaillons essentiellement avec les écoles maternelles et élémentaires cette année car c'est une action expérimentale qui nécessite de démarrer avec deux écoles au plus. Nous souhaitons étendre ce projet pour l'année scolaire 2010-2011 aux lycées et collèges afin de mieux préparer l'entrée et le suivi des enfants de sixième et de permettre aux parents d'être davantage en confiance dans les échanges avec leurs enfants et les professeurs.



Projet : **La participation : une chance à saisir. Lançons-nous !**

Association : **UNIOPSS**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **France entière**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Rédaction et publication d'un ouvrage militant incitant les associations de solidarité à développer la participation des personnes en situation de pauvreté en leur sein et dans la société.

Comment est née l'idée de ce projet ?

L'idée nous est née du fait du constat qu'un trop petit nombre d'associations pratiquent encore aujourd'hui la participation des personnes en difficulté aux prises de décision qui les concernent. Elle est partie d'une volonté de l'Uniopss de développer la participation dans le monde associatif.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce guide peut aider à une prise de conscience de l'intérêt de mettre en place dans son association une démarche de participation, et encourager vivement à le faire.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Grâce aux nombreux exemples de bonnes pratiques qu'il contient, tant françaises qu'européennes, et des méthodes qu'il propose, ce guide permettra le développement en France des pratiques de participation, au delà de l'année européenne 2010.



Projet : **La richesse de l'expression artistique
au service de la dynamique citoyenne de femmes en grandes difficultés**

Association : **CONCILIABULES**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Rhône-Alpes**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Production d'un livre « Le livre qui chante » retraçant les actions clefs de Conciliabules, la pertinence de sa dynamique participative, la Haute Qualité Artistique de ses créations. Constitution d'une équipe composée d'experts (journaliste, écrivain, éditeur, etc.) et d'artistes qui, en collaboration avec les adhérentes de l'association, réalise et fasse la promotion de cet ouvrage. Eventuelle présentation de l'exposition « Décollages » et/ou du spectacle « Bulles d'Elles » lors des rencontres européennes.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Le 8 mars 1997, l'association Conciliabules est créée par des femmes résidentes et ex-résidentes des Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale femmes-enfants du Rhône. Ses objectifs : enclencher un processus de dynamisation artistique accompagné par des artistes professionnels afin de permettre à ces femmes de prendre place dans la vie culturelle et sociale du territoire (de proximité et élargi). A noter un fonctionnement original et innovant (l'association mêle professionnels de ces CHRS et résidentes), et le processus de « marrainage » : les ex-résidentes incitent les nouvelles à participer aux actions, aux ateliers, aux créations artistiques.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Au delà de la prise de conscience individuelle des personnes engagées dans le processus (*Travailler à changer, valoriser la perception qu'elles ont d'elles-mêmes les amène à jouer de façon positive leur rôle sur la scène de la représentation sociale*), **faire reconnaître au plus grand nombre que ces femmes en situation de pauvreté sont riches de cultures et de savoir-dire, savoir-crée, savoir-faire, savoir-être.**

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Permettre à l'association Conciliabules de trouver les moyens pour pérenniser ses actions artistiques en direction des femmes isolées avec enfants.



Projet : **La sortie culturelle, catalyseur de la démarche d'insertion**

Association : **Cultures du Cœur Drôme - Ardèche**

Thème : **La Citoyenneté**

Région : **Rhône -Alpes**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

La formation « Passeurs de culture » a pour objectif d'enrichir les compétences des acteurs sociaux dans l'accompagnement de leurs publics vers la culture. Cultures du Cœur Drôme – Ardèche a ainsi conçu un cycle de formation de 4 modules : en partant de l'expérience de chacun, il s'agira de construire une position de « passeur » afin de dépasser les "a priori" et de faire interagir la culture comme un levier supplémentaire d'insertion. Ce parcours propose de s'ouvrir à la diversité des propositions artistiques, pour être en mesure de se les approprier et enfin de les transmettre.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Cultures du Cœur Drôme – Ardèche est devenu organisme de formation pour répondre aux difficultés de ses partenaires sociaux à sensibiliser leurs publics à la culture. En effet, l'accès à la sortie culturelle ne va pas de soi, il s'inscrit dans une démarche de longue durée et suppose un accompagnement social (dépassement des appréhensions) et un accompagnement culturel (familiarisation avec un lieu et sensibilisation à des codes).

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

A l'issue de la formation, les acteurs sociaux peuvent encourager l'acquisition d'une progressive autonomie des bénéficiaires dans le choix et l'organisation des sorties culturelles. Une telle dynamique permet aux usagers de retrouver des capacités que la précarité avait étouffée : la capacité de se prendre en charge, de retrouver plaisir et émotions, un véritable esprit critique, une meilleure « estime de soi ».

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

Cette démarche culturelle peut proposer de sortir du schéma « aidé-aidant » en établissant un rapport nouveau entre les usagers et les acteurs sociaux. Enfin cette formation peut aussi favoriser la mise en place de projets entre organismes sociaux et structures culturelles en direct.



Nom du Projet : **L'autre et moi, l'autre émoi**
Association : **Zon'art Art 65**
Thème : **Citoyenneté**
Région : **Midi Pyrénées**

L'association Zon'art 65 lauréate nationale de la Fondation de France du prix «s'unir pour agir » en 2009 et lauréate en 2008 du programme méthode participative de celle-ci, a développé depuis sa création une réelle compétence au travers de projets autour de la citoyenneté des plus démunis. Ses méthodes pédagogiques autour du concept d'« empowerment » (rendre le pouvoir d'agir) amène en local sur le département des Hautes-Pyrénées, une véritable réflexion et un nouveau modèle de gouvernance associative.

Descriptif du projet (nature, modalité) : Projet visant à conforter la dignité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et leur participation comme citoyens. Ce projet utilise comme outil la création d'un conte musical en juin 2010 mélangeant des sans-abris et des jeunes collégiens investis d'un mandat de conseiller général jeune pour changer les représentations et conforter la dignité des personnes exclus. Ce projet se veut travailler autour des questions de citoyenneté avec les gens de la rue ou en errance et avec ces jeunes collégiens. Cela afin d'une part de préparer pour ces jeunes un regard plus sensibilisés sur la question de l'exclusion et son traitement et d'autre part d'impliquer les gens de la rue dans cette démarche auprès de ces futurs citoyens.

Comment est née l'idée de ce projet ? Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées au travers du Conseil Général des Jeunes (CGJ) a choisi l'association Zon'art 65 pour mettre en place en 2010 une action citoyenne avec des sans-abri. Après plusieurs rencontres en 2009 entre les « sans-abri » et les « jeunes » conseillers généraux, le choix de l'organisation d'une manifestation culturelle en juin 2010 et de la création d'un conte musical pour changer les représentations que chacun peut avoir envers l'inconnu.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- **Du point de vue des sans-abri :** le projet participe à modifier l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, le projet a un impact sur eux en termes d'insertion puisque révélant des capacités, des désirs et du lien social (ils sortent de la marge), le projet développe une conscience citoyenne, une réflexion sur la valeur « société », le projet permet des prises de paroles, le projet permet des prises de responsabilités, le projet permet de mettre en avant la créativité des personnes.
- **Le point de vue des jeunes :** le projet modifie le regard qu'ils avaient envers la pauvreté, le projet développe une conscience citoyenne, le projet apporte des réponses à leurs questions sur l'exclusion.
- **Le point de vue des partenaires :** le projet a un impact sur le service, le projet développe de nouvelles approches, le projet développe de nouvelles réponses.
- **Le point de vue des services publics :** le projet permet une meilleure compréhension de la question de l'exclusion puisqu'elle situe le sujet inscrit dans les mécanismes d'exclusion comme expert de la question et la met au centre de la recherche et la mise en place de solution à ceux-ci, le projet permet une réflexion et des pistes de travail.
- **Le point de vue des citoyens :** le projet permet des temps de rencontre, le projet permet une meilleure compréhension de la question de l'exclusion.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

- **Avoir plus de cohésion sociale et de lien social :** Avoir une égalité des chances Permettre aux personnes de trouver une place dans la société, une utilité, une fonction (de ne plus être désaffilié, disqualifié) et d'être reconnus comme des citoyens à part entière.
- **Avoir plus de citoyenneté :** Inventer de nouvelles formes d'affiliations : En favorisant la promotion des cultures émergentes et toutes les formes d'expression des exclus ou des minorités marginalisés
- **Reconnaître les personnes comme des êtres de droit :** En favorisant les alternatives à la fois économiques et sociales notamment par le biais de l'économie sociale et solidaire.
- **Participer à la vie de la cité (économique/politique au sens grec) :** En favorisant le développement de toute initiative locale ; permettant à des personnes de vivre des projets d'entraide et d'en témoigner



Projet : « **Le développement durable une chance pour l'insertion ?** »
Forum Permanent de l'Insertion de Lille

Association : **Institut Lillois d'Éducation Permanente (ILEP)**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Nord Pas de Calais**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Porter un regard critique sur le thème du développement durable en développant une dynamique inter-associative et interinstitutionnelle à partir des idées et suggestions des personnes dites en situation d'exclusion en privilégiant leur expérience de vie dans une logique de participation citoyenne.

Prendre en considération la dimension européenne de cette thématique.

Organisation de débats et d'échanges (développement durable et éco citoyenneté, économies d'énergie, logement etc....)

Visite de lieux emblématiques institutionnels et associatifs.

Comment est née l'idée de ce projet ?

En continuité du travail engagé en juin 2009 sur cette thématique, dans le cadre du Forum Permanent, à partir des propos des personnes en situation d'exclusion sur le recyclage, les bons plans.. et le constat que cette problématique apparaissait peu dans le champ de la lutte contre les exclusions car considérée comme réservée à une population plus favorisée...

L'objectif est d'appréhender le développement durable à destination de tous dans une perspective d'éducation permanente citoyenne.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le développement durable est l'affaire de tous, il n'est pas déconnecté de la lutte contre les exclusions et de la promotion de la parole des personnes en difficulté d'insertion sociale.

Il participe pleinement d'un engagement citoyen partageable par tous, institutions, associations, travailleurs sociaux, bénévoles...

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Acquérir un langage commun sur cette problématique du développement durable, prendre en considération sa dimension européenne et faire en sorte qu'elle apparaisse davantage articulée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Projet : **Le Dire pour Agir - paroles et actions 2010**
Association : **Secours Populaire Français**
Thèmes : **Gouvernance Territoriale, Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

La démarche Le Dire pour Agir (LDPA) est un projet qui consiste à donner la parole à des personnes à qui la société ne donne malheureusement peu ou pas l'occasion de s'exprimer. Tout au long de l'année 2010, les personnes accueillies dans les 1200 permanences d'accueil du SPF pourront remplir les cahiers d'expression LDPA. Un site internet dédié au projet permet également de laisser son témoignage. Le Week end du 15 octobre aura lieu la rencontre biennale des jeunes du SPF. A cette occasion aura lieu la présentation au grand public du recueil LDPA.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Le LDPA n'est pas une démarche de circonstance mais un projet qui tire son origine d'une démarche mise en place par le Secours populaire voici déjà 20 ans. Nous sommes passés des cahiers de doléances en 1989 aux cahiers LDPA qui se veut être une démarche plus participative des personnes accueillies par le SPF.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Cette démarche souhaite pointer du doigt l'urgence à prendre conscience de la situation dans laquelle vivent un nombre considérable de personnes privées même du minimum.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Cette démarche permet à l'association de mobiliser davantage de bénévoles au service de la solidarité, de contribuer à l'évolution et la mise en place de nouveaux droits, et de mener à bien son rôle d'association d'éducation populaire en informant les personnes aidées de leurs droits. Nous espérons également se voir se renforcer les dispositifs d'échanges et de partenariats avec les pouvoirs publics pour lutter efficacement contre la pauvreté.



Le surendettement des jeunes : un frein à leur insertion socio professionnelle

Association : **Association Noël Paindavoine** pour la promotion et l'Habitat des jeunes

(Ex Association Marnaise d'Aide à la Jeunesse Changement de nom au 1^{er} janvier 2010)

Thème : **Parcours d'insertion**

Région : **Champagne Ardenne**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Notre association propose de piloter un projet sur l'endettement des jeunes en étroite collaboration avec ses partenaires. Il s'agira de mieux comprendre ce phénomène qui touche de plus en plus de jeunes aujourd'hui, de partager nos analyses sur cette question et de confronter nos modes d'accompagnement auprès de jeunes endettés.

- Mieux identifier et analyser l'origine et les facteurs des phénomènes de surendettement des jeunes,
- Étudier différents dispositifs de lutte contre le surendettement ainsi que leurs conditions d'accès,
- Améliorer nos modes d'accompagnements en comparant différentes pratiques professionnelles et des outils expérimentés en France et dans d'autres pays européens
- Renforcer la sensibilisation et la prévention auprès des jeunes, (informer les jeunes sur les dispositifs, les instances d'aides, favoriser l'accès au droit...)

Comment est née l'idée de ce projet ? La paupérisation des jeunes est un phénomène que nous constatons depuis plusieurs années dans nos Foyers de Jeunes travailleurs. Aujourd'hui, avec nos partenaires, nous observons **un phénomène de surendettement des jeunes qui renforce leur précarité et leur exclusion sociale**. Certaines situations d'endettement peuvent être en partie résolues en mettant en place un accompagnement adapté mais d'autres **situations d'endettement sont catastrophiques**. Ainsi notre FJT héberge des jeunes qui, à 21 ans, ont déjà plus de 10 000 € de dettes. Ces jeunes cumulent très rapidement des dettes de logement. Face à cette situation d'impayés ils adoptent une attitude de fuite qui ne permet pas de mettre en place un accompagnement ou une recherche de solutions. Nous nous trouvons alors dans l'obligation de mettre fin à l'hébergement sans possibilité d'agir pour éviter cette forme d'exclusion qui aura des incidences sur le projet d'insertion professionnelle du jeune

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? D'une façon générale l'endettement des jeunes s'explique en partie par une accumulation de dettes qui sont liés aux modes de consommation, à une situation d'emploi précaire, à des ruptures familiales mais aussi, parfois à des parcours d'errance. Ce projet peut contribuer à enrichir la réflexion sur les mécanismes de surendettement des jeunes dans notre société aujourd'hui ; Comment peut-on prévenir ces situations ? Comment améliorer nos modes d'accompagnement et les adapter à la problématique des jeunes par des actions éducatives.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Au-delà de cette année européenne, la précarisation et la pauvreté touchent un nombre croissant de jeunes, notamment ceux qui ont le moins d'opportunités (absence de soutien familial, faibles qualifications...). La question de l'endettement des jeunes est une dimension de ce problème plus global. Il s'agit de réfléchir à des politiques locales, nationales, et européennes qui offrent plus de sécurité aux jeunes en grande difficulté mais aussi à éduquer les jeunes en tant que consommateurs avertis, informés et respectueux de l'environnement.



Projet : **Colloque international :**
Les politiques éducatives de lutte contre les inégalités et les exclusions en Europe
Association : **INRP**
Thèmes : **Gouvernance Territoriale, Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Rhône-Alpes**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le projet consiste à organiser un colloque international portant sur les nouvelles orientations et le devenir des politiques et dispositifs éducatifs consacrés à la lutte contre les inégalités et les exclusions éducatives. Le colloque présentera les récents résultats du projet EuroPEP, cofinancé par la commission européenne (Socrates 2) qui développe une comparaison des politiques dites d'éducation prioritaire (désignées par l'acronyme PEP) dans huit pays européens. Ces politiques prennent différents noms selon les contextes nationaux et les époques (politiques de compensation, zones d'éducation prioritaire, discrimination positive...). Elles visent généralement à assurer une dotation de moyens financiers et éducatifs supplémentaires en faveur d'élèves en situation de désavantage scolaire. Malgré les enjeux importants et les différentes formes qu'elles peuvent prendre à l'échelle européenne, ces politiques n'avaient pourtant jusqu'à présent pratiquement pas été étudiées systématiquement dans une visée comparative. Par ailleurs leurs résultats sont fréquemment considérés comme décevants. Des effets positifs ponctuels peuvent être observés, mais les indicateurs européens ne permettent toujours pas de constater d'amélioration significative de la situation des plus défavorisés au niveau de l'ensemble des systèmes éducatifs. Le colloque aura pour objectif de synthétiser les savoirs produits sur ces questions, d'en assurer le transfert auprès d'acteurs et responsables de politiques publiques, en même temps qu'il s'attachera à ouvrir le débat sur le principe d'une éducation inclusive qui apparaît de plus en plus, dans bien des pays, comme l'un des référents des politiques éducatives en ce domaine. Il sera organisé en Novembre 2010 sur deux journées de travail.

Comment est née l'idée de ce projet ? L'étude EuroPEP met l'accent sur le manque de débat public portant sur ces politiques, leurs formes d'organisation, leurs pratiques et leurs nouvelles orientations. Elle montre la nécessité de poursuivre la réflexion sur certaines expériences et pratiques qui semblent aujourd'hui se généraliser (transformation des modes de gouvernance et des principes d'une action territorialisée, programmes d'actions éducatives individualisées, nouvelles articulations des politiques scolaires avec des politiques sociales, urbaines et de la santé, transformations et adaptations curriculaires autour des thématiques de la diversité et des « besoins spécifiques » ou de socles minimaux de compétences et de connaissances). Elle insiste aussi sur la nécessité de développer des connaissances portant sur des questions clefs (par exemple : les connaissances portant sur l'influence des contextes sociaux de précarité sur la socialisation et le développement des dispositions socio-cognitives des enfants).

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Le colloque peut permettre d'ouvrir et de renforcer le débat entre chercheurs et politiques sur les stratégies de lutte contre les inégalités éducatives et ainsi accroître le champ des possibles en cette perspective. Il visera notamment à : - expliciter et stabiliser le sens de certains thèmes et concepts souvent utilisés mais très peu stabilisés dans ce champ de réflexion : les notions de compensation, de discrimination positive, de inclusive éducation, de remédiation et de prévention, d'équité et d'égalité, d'action individualisée, de besoins spécifiques etc. - mener la réflexion sur les implications pratiques portées par les travaux de recherche - favoriser des mises en réseau et des logiques de transferts d'expériences internationales - contribuer au développement des outils d'évaluation de ces politiques - mieux identifier les questions demeurant en suspend et essayer d'impulser une politique de la recherche en cette direction. Le colloque donnera lieu à une publication d'actes de manière à rendre ces éléments accessibles à un plus large public.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Des avancées significatives sur le plan de l'égalité des chances scolaires et pour la démocratisation de l'accès au savoir.



Projet : **Logement des jeunes : outils de lutte contre l'exclusion sociale**
Association : **Mission Locale de Châlons-en-Champagne**

Thème : **Parcours d'insertion et citoyenneté**

Région **Champagne Ardenne**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Le projet a pour nature la création d'une exposition, l'élaboration d'une DVD et la mise en place d'un chantier de jeunes pour permettre l'accès au logement pour 10 jeunes en situation de pauvreté. Les partenaires et modalités de co-organisation :

- La Mission Locale de Châlons-en-Champagne pour la réalisation d'une exposition sur le « savoir habiter »
- L'École de la Deuxième chance pour l'élaboration d'un DVD pour informer les jeunes de leurs droits et devoirs au logement.
- L'ACCP pour le chantier-école pour aménager 10 studios pour permettre à 10 jeunes en pauvreté d'accéder au logement.

Comment est née l'idée de ce projet ?

San logement fixe, sans adresse, les jeunes ne peuvent pas accéder à la formation professionnelle et trouver leur 1^{er} emploi. Leur insertion professionnelle est très compromise.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

« Savoir trouver un logement », « savoir habiter », « savoir quitter un logement » permet aux jeunes de créer des liens sociaux avec les autres générations dans leur quartier ou dans leur ville et ensuite réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Changer l'opinion des jeunes sur le comportement des organismes logeurs et réciproquement. Changer le comportement des jeunes en besoin d'hébergement et de logement en sachant établir des relations normalisées avec leurs voisins et les organismes logeurs. Faire évoluer les modalités d'accès à la location d'un logement pour les jeunes, avec ou sans accompagnement social, pour éviter l'exclusion sociale.



Projet : **Mise en place d'un observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (OPILE)**

Association : **DASES/Ville de Paris**

Thème : **Gouvernance territoriale**

Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : **Mise en place d'un observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.** Le projet d'Observatoire s'intéresse aux publics en situation de précarité et de grande exclusion. Il poursuit un triple objectif : mieux connaître le public en situation d'exclusion ou en risque de le devenir, mieux caractériser les politiques publiques et objectiver les analyses émanant des professionnels de terrain. L'Observatoire a pour objet d'étude le territoire parisien et a vocation à permettre une démarche comparative inter-départementale, nationale et internationale avec d'autres capitales européennes. Il a également pour vocation, sous réserve que cette dimension soit pertinente, à mener une observation à l'échelle infra-départementale. L'Observatoire développera trois types d'outils opérationnels complémentaires : Un outil statistique fiable et pérenne, un outil d'analyse et d'évaluation, un outil d'échange et de diffusion.

Comment est née l'idée de ce projet ? La Collectivité a ressenti la nécessité, dans un contexte économique et social dégradé,

- de mieux cerner les phénomènes de décrochage / d'exclusion et leur ampleur ;
- d'objectiver les phénomènes perçus par les professionnels de terrain ;
- d'adapter les réponses aux besoins observés.

La Collectivité souhaitait disposer d'un observatoire capable de suivre la pauvreté et de mieux cerner les phénomènes d'exclusion pour adapter ses interventions sociales à l'évolution du contexte économique et à la diversité des territoires.

La Collectivité parisienne souhaitait mieux connaître les publics en situation de précarité et de grande exclusion et disposer d'analyses pour éclairer ses décisions dans la mise en œuvre de l'action départementale et municipale en direction des Parisiens en grande difficulté.

In fine, la Collectivité a souhaité que l'observatoire soit un lieu d'analyse et d'échanges sur l'action publique ouvert aux acteurs parisiens, en particulier aux associations qui oeuvrent auprès des personnes en situation de pauvreté.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce projet peut permettre :

- d'objectiver les évolutions à l'œuvre à court comme à moyen terme
- d'élaborer un diagnostic partagé de la situation parisienne
- de mettre en évidence des contrastes et profils de territoires au sein de l'agglomération parisienne (phénomènes de polarisation et de « gentrification » sur le territoire parisien),
- et assez rapidement, de mettre en évidence une première série de besoins auxquels répondre

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

L'observatoire est conçu comme un outil pérenne d'observation, d'analyse et d'étude, destiné à alimenter le débat avec les partenaires et experts et à procurer des outils d'aide à la décision.



Projet : **Mutualisation et évaluation des dispositifs des UDAF**
« Famille-Gouvernante »

Association : **Union Nationale des Associations Familiales**

Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Territoire National**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

L'UNAF encourage les UDAF à initier et développer des dispositifs « Famille-Gouvernante » partout en France. Pour ce faire, un comité national permet de partager les expériences de terrain et de consolider les bonnes pratiques, ainsi que de définir les modalités d'organisation et les montages juridiques.

Cette subvention permettra au comité d'inscrire le dispositif dans une démarche d'amélioration du service, en élaborant un référentiel d'évaluation interne, à disposition des UDAF.

Comment est née l'idée de ce projet ?

La démarche d'évaluation est obligatoire pour l'ensemble du champ social et médico-social. Aujourd'hui, même si les « Famille-Gouvernante » ne sont pas inscrites en tant que service ou établissement au titre de la loi 2002, l'UNAF et les UDAF souhaitent que le dispositif s'inscrive dans la même logique. Créer les outils qui permettront de mesurer la qualité du dispositif participera à sa reconnaissance.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

La démarche d'évaluation permettra aux UDAF de faire valoir les spécificités de ce mode d'insertion par le logement, pour des personnes grandement vulnérables et de l'adapter à la diversité de leurs besoins et aux réalités de terrain.

Bien que n'ayant pas de reconnaissance légale, il existe des solutions initiées par les associations qui peuvent s'avérer peu coûteuses pour la collectivité. Elles démontrent leur efficacité pour des personnes isolées et dépendantes en leur permettant de recouvrer leur citoyenneté.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Nous espérons que la communication sur notre sélection à ce programme national de l'année européenne, permettra d'aboutir à de nouveaux partenariats et à des échanges d'expériences au niveau européen. Enfin, notre réseau souhaite que cette dynamique contribue à notre volonté d'inscrire les « Famille-Gouvernante » dans un cadre juridique et financier sécurisé, qui permette leur développement et leur pérennité.



Projet : « **Mythe ou réalité- la pauvreté des femmes** »
Association : **Union régionale des CIDFF de Franche Comté**
Thèmes : **Gouvernance territoriale et Citoyenneté**
Région : **Franche Comté**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Il a semblé judicieux d'imaginer une plateforme d'ingénierie sociale, collaborative régionale servant simultanément de lieu ressources pour les structures et d'observatoire participatif. Un lieu ressources afin d'échanger et de partager des expériences, des expérimentations, des outils, un savoir-faire, un lieu ressources pour travailler sur des thématiques, acquérir de la formation, de l'expertise, partager avec les autres en région mais aussi au-delà. Un lieu ressources pour développer de l'ingénierie sociale à destination d'un ensemble de petites structures n'ayant pas les moyens d'accéder à toutes ces compétences. **Un observatoire** afin d'approcher des réalités, comprendre les divers ancrages et le pourquoi de ceux - ci, (existe-t-il un cycle dans lequel on entre et on ne sort pas ? existe-t-il des phénomènes favorisant l'entrée dans ce cycle ? existe-t-il des méthodes et éléments porteurs d'une issue favorable ? existe-il un public particulier ?....) **L'observatoire donnera ou rendra la parole aux personnes concernées** sous forme de récits, de témoignages, de contributions diverses et permettra aux personnes de devenir co-actrices des réponses imaginées, des accompagnements et actions mises en place. **Jusqu'ici les dispositifs ont toujours été pensés à la place et pour les autres. Pour changer ceci, le collectif va construire des réponses adaptées** aux besoins des personnes en prenant davantage en compte sa participation dans l'élaboration de réponse, rendant également par ce biais à l'autre sa dignité en le considérant comme co-acteur. L'expérience collaborative du « Site migration » de la Ville de Besançon permet d'affirmer que cela est possible dès lors que les personnes sont accompagnées et guidées dans leurs premiers pas sur internet (www.migration.besancon.fr). Par la suite, lorsque les personnes voient la prise en compte de leurs récits, témoignages, de leurs contributions, elles « deviennent » une personne à part entière.

Comment est née l'idée de ce projet ? Une réunion des associations féminines de Franche Comté organisée le 8 septembre 2009 par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, a permis de constater combien les associations étaient actrices d'un accompagnement de très longue haleine auprès de personnes très en difficulté, victimes momentanées d'une situation donnée, inscrites durablement ou non dans l'exclusion, ancrées ou non dans des difficultés les isolant, les excluant de tout.. Il a été observé combien la pauvreté ou et l'exclusion était aussi « culturelle » au sens où l'isolement nuit à l'acquisition de comportements sociaux positifs et productifs. Par le biais de la plateforme collaborative, les associations souhaitent rendre du lien, rendre du sens là où il a disparu, rendre du sens au verbe « être ».

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? - rendre formel un réseau régional, un collectif des associations féminines ou des associations développant des activités en direction des femmes pilotera la plateforme et servira de ciment à un réseau jusqu'ici informel. Les associations sont éparpillées sur le territoire comtois, elles sont de taille modeste et elles connaissent de réelles difficultés pour assurer leurs missions, développer de l'innovation, rendre lisible leur action de terrain. Le collectif permettra d'atteindre une taille critique pour bénéficier d'un effet de seuil et s'engager dans des actions qu'il est impossible aux structures à ce jour de conduire en l'état : formation spécifique, groupe de travail thématique, veille à des appels d'offres, mutualisation de pratiques.....- **enrichir les actions conduites par les uns ou les autres par** le vécu, les remarques et suggestions des autres associations intervenant sur le terrain, mais aussi des bénéficiaires - **Rendre les bénéficiaires acteurs dès la construction des réponses proposées en les associant au projet - Faire prendre conscience de l'ampleur du phénomène « pauvreté »** en ne le réduisant pas à une catégorie « économie solidaire », « chômage de longue durée » « personne issue de l'immigration ou des quartiers politique de la ville »...mais en incluant les travailleurs pauvres, les personnes en milieu rural, les sénières.... ; ceci permettra de construire des réponses adaptées

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? On peut espérer qu'une meilleure prise en compte de la diversité des situations et la construction de réseau mobilisable permettra d'apporter une réponse satisfaisante dans le temps et sur la durée. Toutefois, la dignité de l'autre est très souvent mise à mal, d'où l'importance de ne proposer qu'un référent unique sur un parcours, de rendre la parole à l'autre et de l'amener à être co-auteur de son parcours.



Nom du Projet : **ONDES ANTI-PAUVRETE**
Association : **HAUTS DE RADIO (O2Radio91.3FM)**
Thème : **CITOYENNETE**
Région : **AQUITAINE**

Descriptif du projet (nature, modalité) : O2RADIO dans le cadre de l'année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se propose de donner la parole au public subissant des situations de pauvretés dans le but d'une reconnaissance de leur citoyenneté à par entière afin de lutter contre le silence et leur marginalisation. Seront visés plus particulièrement les personnes les plus fragilisées : les jeunes (16-25 ans), les femmes, les seniors, les personnes issues de l'immigration, les handicapés). Cette action se déroule selon les modalités suivantes :

- Programmation** (portrait, émissions, tables rondes, reportages, infos locales...)
- Création et diffusions de spots** pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Production de DVD, de CD** à diffuser dans les structures publiques
- Organisation d'un temps fort le 12 juin** (Village associatif, débats, ateliers, concert, don de sang)

Comment est née l'idée de ce projet ? O2RADIO, media de proximité depuis plus de douze ans, œuvre pour transformer les représentations dévalorisantes concernant la Rive Droite de Bordeaux et ses habitants. Cette situation étant particulièrement préjudiciable notamment en ce qui concerne les publics souffrant de pauvreté et d'exclusion sociale, économique et culturelle (accès à la formation à l'emploi, au logement, aux droits sociaux, aux loisirs. C'est pourquoi notre radio, en tant qu'acteur de la politique de la ville sur le territoire des Hauts de Garonne (villes de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont), inscrit l'expression de la citoyenneté et la parole des habitants comme une priorité stratégique à développer pour la rendre pérenne, en saisissant l'occasion de l'année européenne 2010 pour poursuivre notre action.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? L'enjeu principal de notre action vise un meilleur vivre ensemble en mettant l'accent sur la dignité humaine à laquelle a droit toute personne quelque soit sa position sociale ou ses origines. L'enjeu, c'est aussi de lutter contre l'indifférence en provoquant une participation active des citoyens, et des acteurs institutionnels et associatifs par la remise en question des stéréotypes, des préjugés et des fausses représentations. La constitution d'un réseau de solidarité, à partir des ressources de la radio, en sera le moyen privilégié.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Renforcement d'un réseau interassociatif et interinstitutionnel pour continuer la mobilisation contre la pauvreté et l'exclusion sociale en proposant des rendez vous réguliers sur nos ondes. Couverture et médiatisation des actions et des événements qui s'inscrivent dans cette même lutte. Valorisation des initiatives locales émanant des publics directement concernés.



Nom du Projet : « **Opération BUS 123** »
Nom de l'Association : **C.C.A.S de la Ville de Nouméa**
Thème : **Parcours d'insertion**
Région : **Nouvelle Calédonie Zone Pacifique**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Notre projet concerne le développement d'un dispositif qui vise à prévenir les actes de délinquance et à permettre aux plus démunis un accès aux loisirs (plage, jeux de plage, jeux de plein air) vers les plages de Nouméa par un système de navettes gratuites, appelé BUS 123. Ce projet s'inscrit dans l'intercommunalité avec le développement d'échanges entre les 4 communes du Grand Nouméa : Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta. Il s'agit de mettre à disposition, du mercredi au vendredi pendant 5 semaines consécutives durant l'été, des navettes de bus gratuites partant des quartiers défavorisés et éloignés du nord de la ville vers les plages du sud en :

- offrant des activités de loisirs aux adolescents, aux jeunes adultes inactifs et aux familles des quartiers populaires,
- limitant les nuisances sonores, tags, dégradations en organisant et canalisant les déplacements d'adolescents à travers les quartiers de Nouméa,
- promouvant, principalement par le sport, les valeurs de partage, de tolérance, de respect des uns et des autres dans leurs différences.

Une journée par semaine est consacrée aux échanges inter-communaux.

Comment est née l'idée de ce projet ? Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de prévention de la délinquance, les partenaires ont réalisé un bilan des activités estivales et ont recensé les besoins des jeunes des quartiers de la ville. Ce bilan a révélé l'insuffisance des transports en commun et leur cherté (6,6 euros par jour et par personne pour un transport aller/retour) ne permettant pas aux familles d'accéder aux plages de la commune alors qu'elles le souhaitent. Il a donc été proposé de faciliter cet accès par la mise en place de navettes de bus gratuites.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Ce projet peut, d'une part, faire prendre conscience que le coût du transport n'est pas adapté aux petits salaires. Il n'existe pas d'abonnement préférentiel pour les familles nombreuses ni pour les jeunes (étudiants). Cette réalité devrait inciter les pouvoirs publics partenaires du projet et la société de transport à développer des tarifs adaptés aux besoins de la population. D'autre part, le succès remporté par cette opération démontre qu'il est nécessaire d'aménager les plages et d'offrir des activités sportives pour prévenir l'oisiveté. A titre d'exemple, un poste de surveillance a été mis en place sur une plage, du fait de notre projet. D'autres projets seraient à réfléchir : création d'un parc aquatique et pose de radeaux supplémentaires notamment. Enfin, il apparaît indispensable de diversifier l'offre de service à la population par le service des sports de la ville en proposant un accès quotidien et facilité aux plages.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Les changements que nous pouvons attendre à l'issue de la mise en œuvre de ce projet découlent d'une part des 3 points cités ci-dessus, à savoir :

- 1/ une diversification de l'offre de transport,
- 2/ un aménagement des plages,
- 3/ une diversification de l'offre de service et d'activités.

Nous pouvons attendre également une réduction des incivilités et des faits de délinquance dans les quartiers durant la période estivale, par l'occupation des jeunes, habituellement oisifs durant les grandes vacances scolaires.



Projet : **Organisation d'un Atelier du Vivre ensemble : Réinventons la solidarité ... ensemble ... autrement**

Association : **Centre Communal d'Action Sociale de Besançon**

Thèmes : **Gouvernance territoriale, Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Franche Comté - Doubs**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Définition d'un nouveau mode de gouvernance et de pilotage partagé entre décideurs et acteurs locaux sur les enjeux du « vivre ensemble » autour de 3 thématiques : Insertion sociale et professionnelle, Citoyenneté, Accès à l'art et à la culture. **Organisation d'un Atelier National du vivre Ensemble** : temps de débat et de réflexion partagé entre élus, techniciens, acteurs associatifs, bénéficiaires des dispositifs du CCAS et habitants de la Ville reposant sur 3 temps spécifiques : - **Une table ronde** de présentation des mécanismes actuels de la crise et des défis actuels du vivre ensemble pour faire face à cette crise, - **Des ateliers** donnant à voir ou à définir de nouveaux modes de gouvernance, des pratiques innovantes : Réinventons la solidarité ... avec les citoyens, Et si on réinventait la vieillesse de demain, Réinventons la solidarité avec le monde de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, Réinventons la solidarité grâce à la culture, - **Une table ronde finale** pour officialiser des partenariats, prendre collectivement des engagements pour favoriser et optimiser les coopérations entre acteurs du vivre ensemble. En amont, 2 projets artistiques réalisés dans le cadre de résidences d'artistes auront permis d'expérimenter de nouveaux découplages pour favoriser les pratiques artistiques pour des publics bénéficiaires du CCAS.

Comment est née l'idée de ce projet ? Soucieux de longue date d'une meilleure articulation entre les différentes compétences et délégations d'une politique publique du « vivre ensemble », les élus bisontins ont souhaité, dans un contexte de crise sociale et sociétale, poser en débat la place et la responsabilité de chacun, habitants, bénéficiaires, acteurs sociaux et collectivités territoriales dans l'optimisation de la qualité du lien social. Des éléments de diagnostic ont conforté cette volonté : - Nécessité d'une meilleure articulation et coordination entre les politiques publiques, - Identification des creux entre les différents dispositifs d'accompagnements créant autant d'occasion de ruptures de parcours pour les bénéficiaires, - Nécessité d'une réflexion globale sur la mobilisation citoyenne, de l'engagement dans des instances participatives à une vigilance citoyenne et solidaire. Dans ce contexte, les Ateliers du Vivre Ensemble ont une triple vocation : - Dresser un état des lieux, - Analyser, développer et valoriser les coopérations existantes, - Définir de nouvelles modalités de pilotage de l'action publique en faveur du vivre ensemble.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Les prises de conscience que ce projet peut engendrer relèvent de plusieurs niveaux : En matière de pilotage de politique publique : - La nécessité de favoriser une meilleure coordination des politiques publiques entre les institutions compétentes, - Une conception d'une politique sociale au sens large, bien au delà de la stricte action sociale, et reposant sur l'ensemble des compétences et délégations municipales. En matière d'organisation du service public : - La nécessité de découpler les pratiques dans le respect des compétences et prérogatives de chacune autour de grands objectifs communs (insertion professionnelle, accès à des pratiques culturelles), - Une conception plus participative de la conduite de projets s'appuyant notamment sur une mobilisation citoyenne en terme de solidarités actives, et intégrant les bénévoles aux côtés des professionnels.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Lors des Ateliers du vivre ensemble, des engagements ont été pris collectivement - pour mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs locaux en faveur du vivre ensemble, au-delà des institutions compétentes, et - pour contribuer à la mise en réseau des acteurs du vivre ensemble à l'échelle européenne, en donnant notamment une suite à la sélection des ateliers de Besançon dans le cadre de l'appel à projet pour l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Projet : **Parcours sensibles – Agir contre l'exclusion au travers des arts et de la culture**
Association : **Partenariat FNARS Bretagne – association Electroni[K] – association Trans Musicales**
Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**
Région : **Bretagne**

Descriptif du projet (nature, modalité) : **1** – une résidence artistique de co-création autour du chant choral avec des femmes accueillies dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. **2** – un parcours ludique parents/enfants usagers d'un centre maternel autour d'une création pluridisciplinaire musiques électroniques/film d'animation. **3** – la mise en place d'une exposition d'arts visuels et d'un atelier de pratiques artistiques au sein d'un foyer d'accueil de jour lors de la prochaine édition de cultures Electroni[K]. **4** – l'organisation d'une conférence-lecture, d'une table ronde européenne et d'un atelier sur le croisement arts, culture et lutte contre l'exclusion sociale lors des Rencontres et Débats organisés durant les 32èmes Rencontres Trans Musicales de Rennes. **5** – la mise en œuvre d'un parcours de sensibilisation et de découverte des deux festivals cultures Electroni[K] et Rencontres Trans Musicales de Rennes en 2010 pour l'ensemble des usagers ayant participé au projet « Parcours sensibles ».

Comment est née l'idée de ce projet ? A l'occasion des forums locaux sur l'accès aux droits organisés par la FNARS Bretagne et les structures adhérentes du réseau, travaillant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un travail de réflexion a été mené regroupant travailleurs sociaux, bénévoles, administrateurs, usagers/bénéficiaires et des professionnels d'administration de ces structures afin de questionner l'accès des personnes en situation d'exclusion à leurs droits fondamentaux et aux freins qu'elles rencontrent dans leur parcours. Après un travail statistique développé en amont, ces forums étaient l'occasion de mettre en place une **phase d'expression des usagers** autour de l'accès à leurs droits et devaient permettre **l'émergence de préconisations concrètes**. Un constat particulièrement intéressant a été fait lors d'un travail sur la hiérarchisation des besoins des personnes en situation d'exclusion sociale. Alors que l'on aurait pu situer l'accès à la culture et aux arts comme beaucoup moins prioritaire que l'accès à un domicile, à un emploi, à une alimentation ou à des soins, il est clairement apparu un « besoin culturel », un désir d'accéder aux biens culturels envisagés **comme une ouverture positive, essentielle à une inclusion sociale citoyenne pleine et entière**.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Ce projet est une première collaboration envisagée avec des structures travaillant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et deux structures artistiques et culturelles, mobilisant au travers du projet commun, leurs connaissances, compétences et réseaux afin de mettre en œuvre des actions où la dignité des personnes, leur implication, leurs désirs et leur temporalité sont pris en compte afin de faciliter leur accès à leurs droits fondamentaux, la culture étant considérée comme l'un de ces droits, à leur participation active à la vie de la cité et à leur offrir la possibilité d'explorer par la pratique artistique et culturelle, de nouvelles perspectives individuelles et collectives, de bien-être, de plaisir, d'épanouissement et de valorisation de leurs compétences et de leurs initiatives, participant à une inclusion sociale aussi qualitative que possible, venant renforcer l'ensemble des accompagnements qui leur sont proposés dans le cadre d'un parcours de réinsertion sociale.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? La mise en place d'une table ronde et d'un atelier lors des rencontres professionnelles des Trans Musicales est l'opportunité d'offrir un espace réflexif, d'échanges, de mutualisation, de création de nouvelles passerelles et collaborations entre professionnels des champs de l'action sociale, des arts et de la culture afin de développer les partenariats, les actions communes, les collaborations des plus simples aux plus exploratoires. Par ailleurs, la FNARS Bretagne développera un projet de mobilité transnationale européenne (programme communautaire « Grundtvig » - <http://www.europe-education-formation.fr>) en réponse à l'appel à proposition 2010. Ce projet se déroulera sur 2011-2012 et permettra aux professionnels et aux usagers d'échanger sur les enjeux de la participation et notamment de valoriser les résultats du projet « Parcours sensibles » auprès d'autres acteurs en Europe.



Projet : **Participation des Salariés à la Vie de l'Entreprise**

Association : **COORACE**

Thèmes : **Citoyenneté et Parcours d'insertion**

Région : **France entière**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le public visé est celui des salariés en parcours d'insertion présents dans les structures adhérents du réseau COORACE. Les objectifs spécifiques, définis début 2008, sont les suivants : associer les salariés à la prise de décision stratégique et aux politiques de participation et d'intéressement de leur entreprise ; rendre les salariés actifs dans l'élaboration d'actions les concernant (au sein de COORACE mais également des instances territoriales ; représenter les salariés dans les services publics ou collectifs dont ils sont les usagers. Porté par un chef de projet national au travers d'un projet dédié intitulé « participation des salariés à la vie de l'entreprise », le projet est piloté par un comité national composé de représentants de régions COORACE ainsi que de structures adhérentes volontaires. Ce comité de pilotage se réunit 4 fois par an pour faire le point sur l'avancement du projet et en dessiner la suite, parallèlement à une animation régionale du projet dans 7 régions (Bretagne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Bourgogne). Cette double animation a l'avantage de permettre une meilleure remontée des bonnes pratiques et expériences innovantes sur le terrain, et par là d'en optimiser l'essaimage dans l'ensemble du réseau.

Comment est née l'idée de ce projet ? Ce projet découle de travaux menés par le COORACE depuis plusieurs années sur la participation des salariés à la vie de l'entreprise, qui ont été formalisés dans le cadre de la définition des orientations stratégiques de la Fédération pour la Fédération sur la période 2007-2012. Cette orientation est définie comme suit : « COORACE met en place des parcours d'accès à l'emploi et des modes de gouvernance susceptibles de favoriser l'évolution de la condition des personnes en situation précaire, notamment en sécurisant et en améliorant leur statut, l'accès aux droits et à la formation et d'accroître la participation des salariés à la vie de l'entreprise en accompagnant l'évolution des modes d'organisation et de management ».

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Le projet, démarré en 2008 au niveau national, a déjà pu porter ses fruits. Ainsi, la participation active de salariés en parcours lors du Congrès national qui a eu lieu en 2009 – sur la préparation et l'animation d'ateliers et conférences notamment – a permis à l'ensemble des adhérents du réseau de prendre conscience de la capacité de proposition des salariés précaires qu'ils accompagnent dans leurs structures, aussi bien sur l'amélioration de leur parcours que sur le mode d'organisation de leur structure d'accueil. Par ailleurs, le pilotage national du projet a déjà permis l'essaimage de bonnes pratiques et cet action devrait se poursuivre et s'amplifier en 2010, avec l'expérimentation de nouveaux contrats plus sécurisants et mieux adaptés à la situation des salariés en parcours, avec la participation de ces salariés aux instances de gouvernance que sont les CA des structures et des COORACE régionaux. L'expérience montre que c'est la rencontre avec des salariés en parcours hors situation de travail habituelle (au travers de groupes de paroles, de conférences, de séminaires nationaux etc.) qui permet de faire peu à peu évoluer la culture de notre réseau sur la question de la participation des salariés.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Concrètement, l'objectif de la Fédération COORACE au travers de la mise en œuvre d'un projet national dédié à la participation des salariés est de réussir, au travers notamment d'une sensibilisation répétée et multiforme, à ne plus faire de la participation des salariés à la vie de l'entreprise un objectif ou une activité supplémentaire pour les adhérents, mais plutôt de réussir à initier un réflexe qui se traduira par la prise en compte de cette problématique au travers du projet associatif de chaque adhérent. En un mot, arriver à une transversalité de la problématique qui imprègne aussi bien les modes d'organisation que les modes de gouvernance. Bien qu'ambitieux, cet objectif nous semble atteignable aujourd'hui dans des délais raisonnables pour une majorité de structures adhérentes du réseau COORACE, compte tenu de la qualité et de l'impact du travail déjà mené.



faire reculer
la pauvreté
c'est faire
avancer
la société

Nom du Projet : **PERISPORTS EMPLOI**
Nom de l'Association : **Maison de l'Emploi de l'Agglomération Périgourdine (MDE)**
Thème auquel il se rattache : **Citoyenneté**
Région : **AQUITAINE**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Remobiliser les publics bénéficiaires vers l'emploi et/ou la formation : Proposer à des demandeurs d'emploi, une animation sportive, **en utilisant le Sport comme levier à l'insertion sociale et professionnelle.**

1/ Objectif de revalorisation : Découverte ou redécouverte des potentialités de notre corps ;

2/ Objectif de socialisation : S'adapter aux normes sociales : Retour vers les institutions, les services publics et/ou retour à l'emploi et/ou à la formation.

3/ Objectif d'insertion professionnelle : Permettre l'épanouissement de chacun pour faciliter le retour à l'emploi et/ou la formation ; Retrouver un rythme de vie sociale : respect des horaires, des encadrants et des autres participants, discipline de vie (se lever, se laver, s'habiller...chaque jour).

La Maison de l'Emploi et ses partenaires auront pour mission de constituer des groupes de 12 à 15 personnes qui s'engageront sur une durée de 6 mois (tant qu'elles seront sans emploi ou formation) à la pratique régulière d'une activité sportive à raison d'une séance d'environ 1h15 à 1h30/Semaine.

Soit environ 150 personnes sur l'année.

5 plages horaires différentes sont proposées du Lundi au Vendredi.

Les partenaires du projet seront les relais d'information en amont des prescriptions (Centre social, C.C.A.S., Assistantes sociales de secteur,...).

Parallèlement à cette pratique sportive, le suivi des publics sera réalisé par les prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, P.L.I.E...), en concertation avec les 3 éducateurs sportifs en charge de cette action. Afin de conforter la dignité humaine et permettre l'accès au sport à tous les bénéficiaires, une aide financière sous forme de bons d'achat d'une valeur de 50 euros sera mise en place pour l'acquisition soit de chaussures de sport, soit d'un pantalon de survêtement (une tenue adéquate étant indispensable à la pratique d'une activité physique). Un engagement écrit sera établi entre les bénéficiaires, les prescripteurs et le porteur de projet.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Ce projet est né d'un diagnostic de territoire qui a fait apparaître une augmentation importante du nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, de femmes et de personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an. En lien avec le Service des Sports de la Ville de Périgueux, nous avons réalisé un contenu qui pourrait s'adapter à la situation sociale de ces personnes.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Pour les personnes auquel il s'adresse, il s'agit de marquer l'importance du retour à une activité pour structurer son quotidien. Ce projet se situe dans le cadre d'un processus de socialisation et de revalorisation de sa personne. Le sport est un support qui nous l'espérons permettra à chacune et chacun de reprendre confiance en elle ou en lui en l'amenant à reconsidérer sa position d'homme ou de femme « debout », à même de se projeter à nouveau vers une activité professionnelle ou une formation.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Les élus de la Ville de Périgueux soutiennent cette action qui sera pérennisée au-delà du terme de cette année. L'équipe du Service des Sports s'est totalement investie dans ce projet. Compte tenu de sa dimension humaine et citoyenne, et s'il remporte auprès du public l'engouement qu'il mérite, nous poursuivrons son développement dans les années à venir. D'autres partenariats, notamment avec les communes proches pourront vraisemblablement s'engager et donner à cette action un caractère inter-communal.



Nom du Projet **PLUR' ACTIF**
Nom de l'Association : **SCOP A PROVA**
Thème : **Gouvernance territoriale**
Région : **CORSE**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Montrer, par la mise en situation réelle, que les nouvelles formes d'entreprendre de l'Economie Sociale et Solidaire peuvent être une réponse aux besoins du territoire : - l'information et la sensibilisation des acteurs, des porteurs de projets potentiels, des partenaires techniques et financiers, - la mise en avant des atouts de l'Entrepreneuriat Social (utilité sociale, mode de gouvernance, ancrage dans le territoire ...) en lien avec la CRESS, - l'accompagnement de la création d'une SCIC et/ou d'une SCOP, - l'analyse de toutes les étapes : de la naissance du projet à la création, - l'élaboration d'un guide méthodologique afin de valoriser et rendre accessible « l'entreprendre autrement », - le développement d'un réel savoir faire en matière d'accompagnement de structures de l'ESS. L'action consiste à :

- Expérimenter, à l'échelle de micro-région, et à partir de diagnostics territoriaux existants, les nouvelles formes d'entrepreneuriat solidaire, dans des secteurs comme le tourisme rural, l'éco-construction, les énergies renouvelables, les services à la personne, la valorisation des déchets ou tout autre besoin exprimé sur un territoire...
- En créant une SCOP et une SCIC tout en analysant, chemin faisant, les contraintes et les opportunités rencontrées afin de modéliser et transférer les bonnes pratiques.
- Travailler avec tous les acteurs -opérationnels, locaux, financeurs ...
- Fédérer un réseau de partenaires au service de la population
- Mettre en synergie les compétences et les moyens existants sur le territoire

Comment est née l'idée de ce projet ? Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, A PROVA, coopérative d'activités et d'emploi, s'est toujours donnée comme mission de permettre aux femmes et aux hommes d'exprimer leur potentiel en créant leur propre activité à travers un accompagnement à la fois individualisé et collectif, où chacun « s'enrichit » de l'autre. Le projet est né du constat que, parmi les populations en précarité, très éloignées de l'emploi, certaines disposent de réels savoir faire et/ou être qui ne sont pas exploités, soit par perte de confiance ou simplement parce qu'elles les ignorent ; et qu'un travail de repérage, d'identification et de valorisation leur permettrait de :

- se positionner sur un poste de travail et/ou de créer une activité de production,
- sortir des sentiers battus, de se serrer les coudes et de s'organiser autour d'une ou plusieurs activités complémentaires étroitement liées aux besoins identifiés sur le territoire concerné (jardin biologique, crèche parentale, atelier de production/transformation, aide à domicile, tourisme rural...)

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? - l'intérêt du collectif (groupes d'échanges et de réflexion sur les potentialités de développement du territoire), - la connaissance et/ou la reconnaissance de soi et/ou de l'Autre, - la solidarité, le partage dans une dynamique sociale et économique, - la démonstration que dans une structure où chacun apporte au collectif et le collectif à chacun, des personnes peuvent recouvrer leur dignité, s'épanouir, travailler avec un véritable statut.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? - La prise en compte dans la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du territoire de l'Economie Sociale et Solidaire et de son « utilité sociale », - La professionnalisation des acteurs dans le champ de l'ESS, - « La duplication » et/ou « modélisation » de structures de l'ESS dans les micros régions, porteuse d'emplois et de développement local. Plus généralement : - Un autre regard sur la place de l'homme et la femme dans la société en général et dans l'entreprise en particulier, - L'amélioration de la qualité de vie, le bien être social et l'égalité des chances pour tous, - L'assise d'une gouvernance territoriale : valorisation du travail partenarial et responsabilité partagée sur les territoires en reconnaissant et en ancrant les logiques de l'économie sociale et solidaire, en dynamisant la solidarité entre les générations tout en assurant un développement durable.



Projet : **Pour une inclusion réelle et effective des Roms en Europe**

Association : **Secours Catholique – Caritas France**

Thèmes : **Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Bourgogne**, avec des participants de toute **l'Europe**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Le forum « Pour une inclusion réelle et effective des Roms en Europe » se tiendra du 2 au 4 octobre 2010 à Cluny, en Bourgogne et rassemblera une centaine de participants : des Roms et d'autres personnes impliqués sur la question des Roms en France et d'une douzaine de pays en Europe. En octobre, des ateliers thématiques permettront d'approfondir les questions liées à l'habitat, l'éducation, l'emploi, la santé, la lutte contre les discriminations, la liberté de circulation des Roms en Europe. Une table ronde portera sur le rôle des associations et institutions dans l'inclusion réelle et effective des Roms et sera l'occasion d'un regard sur les politiques sociales en Europe. Ce forum sera ainsi l'occasion de favoriser la coopération entre les Roms et les acteurs sociaux publics et privés français et européens, afin d'échanger les bonnes pratiques et renforcer le travail en réseau. Des recommandations seront formulées pour agir auprès des institutions en France et au niveau européen contre les discriminations et le racisme dont sont l'objet les Roms et pour leur garantir le droit à l'habitat, l'accès à l'éducation et aux établissements scolaires ordinaires, à l'emploi, à la santé, aux papiers d'identité, à la liberté de circulation et d'établissement... Ce forum s'intégrera dans une rencontre « L'Europe de l'Homme », réunissant des centaines de personnes, qui abordera la situation des Roms, des migrants, des personnes sans abri. D'autres temps forts seront proposés durant le week-end. Les conclusions de ces journées donneront lieu à une démarche auprès des instances européennes pour que celles-ci prennent mieux en compte les Roms dans les politiques publiques. Une trentaine de participants au Forum « L'Europe de l'Homme », dont des Roms eux-mêmes, rencontreront les membres du Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 4 octobre, et transmettront les recommandations élaborées durant toute l'année et échangées lors du week-end. (voir préprogramme joint)

Comment est née l'idée de ce projet ? Ce projet est né de la réflexion de l'équipe de Cluny du Secours Catholique. Il s'appuie sur l'expérience du Secours Catholique et de ses partenaires et s'inscrit dans un événement « Cluny 2010 : L'Europe de l'Homme », qui marque le 1100^{ème} anniversaire de la fondation de l'abbaye de Cluny. Cet événement s'appuie sur les valeurs de l'Europe médiévale clunisienne : accueil, hospitalité, accompagnement, remise en marche de la personne secourue. Le défi de l'événement est de vivre un temps fort de solidarité européenne, en s'associant à la dynamique proposée par l'Union européenne dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les participants, aussi divers qu'ils soient, seront accueillis par les habitants de Cluny.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Les difficultés rencontrées par les Roms varient dans les différentes sociétés européennes mais se retrouvent globalement sur l'ensemble du continent européen. Nombreux sont les acteurs qui interviennent localement. Cependant, une coopération à l'échelle européenne est indispensable pour favoriser l'inclusion des Roms. Les échanges d'expériences et de connaissances, les rencontres et débats sur des questions sociales et l'appréhension des politiques européennes seront l'occasion de développer une expertise plus pointue sur les différents thèmes abordés et d'engager un travail conjoint pour le plaidoyer et la mise en œuvre de recommandations communes. La communication faite à l'occasion de l'événement qui associera les personnes Roms concernées elles-mêmes permettra de faire mieux connaître les Roms et de dégager des pistes de solutions concernant en particulier diverses questions telles la citoyenneté, l'éducation inclusive ou l'habitat.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Ce Forum constitue une étape importante pour renforcer les réseaux de solidarité en France et en Europe, créer des alliances transnationales et augmenter les partenariats multi-acteurs sur la question de l'inclusion des Roms en Europe. Cet événement contribuera à changer les mentalités et faire tomber certains tabous concernant les Roms. Les recommandations élaborées encourageront l'émergence aux niveaux local et européen de politiques considérant les personnes vulnérables comme des interlocuteurs à part entière car experts sur les manières d'améliorer les politiques économiques et sociales qui les concernent. Par ailleurs, les rencontres et les idées échangées seront consolidées par des initiatives communes au-delà de 2010.

PRE-PROGRAMME « CLUNY 2010 : L'EUROPE DE L'HOMME »

VENDREDI 1ER OCTOBRE, A CLUNY

- 20h :
Introduction et Concert d'accueil

SAMEDI 2 OCTOBRE, A CLUNY

- 10h30 – 13h00 :

9 Ateliers thématiques. 3 porteront sur les **Roms**. 3 autres sur les **sans-abri**. 3 autres sur les **migrants**.

Chacun permettra d'approfondir des questions liées à l'habitat, l'éducation, l'emploi, la santé, la lutte contre les discriminations, la liberté de circulation, en lien avec le public concerné, à travers :

- la connaissance de différents **contextes** en Europe et des **échanges d'expériences** entre partenaires européens ;
- l'**analyse** de ces expériences (à travers une méthode participative, active) ;
- l'élaboration de **recommandations** qui seront présentées par la suite aux institutions du niveau local au niveau européen.

- 13h00

Déjeuner - rencontres entre personnes salariées, bénévoles accueillies, de différents pays, différents horizons.

- 15h00 – 18h00 :

Table ronde avec des associations et institutions françaises et européennes : « **Pour une inclusion réelle et effective des Roms, des migrants, des sans-abri : rôle des associations et institutions au niveau local, national et européen** ».

- 18h30 - 19h30 :

Défilé de mode « **Tissons la solidarité** » réalisé par une entreprise d'insertion sur le thème de **L'homme en marche**.

- 20h30 – 22h00 :

Repas partagé, animations diverses et liens avec des partenaires européens.

800 personnes de la région, des délégations de toute la France, des partenaires européens de Caritas et tous les participants à la journée fêtent l'Europe de la solidarité dans l'Abbaye de Cluny.

DIMANCHE 3 OCTOBRE, A CLUNY

- A partir de 10h00 :

Le brunch de l'Europe : petit-déjeuner à partir de produits régionaux de différents pays.

- o **Rencontre** avec des partenaires de différents pays.
- o **Expositions** sur « **La lutte contre la pauvreté et l'exclusion** » en Europe et à l'échelle du monde, la lutte contre la **traite** des êtres humains ; et diverses autres communications

- A partir de 13h00 :

Visite de Cluny

Puis, participation au **rassemblement diocésain** : « **Les rendez-vous de la solidarité** », à **Taizé** (situé à 10 minutes de Cluny)

- 16h30 :

Célébration à Taizé

- 18h30 :

Départ de chacun. **Voyage en car vers Strasbourg**, pour ceux qui porteront les recommandations aux institutions européenne

LUNDI 4 OCTOBRE, A STRASBOURG, POUR CEUX QUI PORTERONT LES RECOMMANDATIONS AUX INSTANCES EUROPEENNES

- 10h30 -16h00

Rencontres institutionnelles européennes au **Conseil de l'Europe**, à **Strasbourg**, entre une trentaine de participants au week-end des 2 et 3 octobre (de différents pays européens) et des instances locales (Maire de Cluny), régionales (Conseil Régional, Conseil Général, parlementaires européens) et européennes, autour des recommandations formalisées lors des ateliers et tables rondes du 2 octobre.



Nom du Projet : « **Précarité et santé mentale** »

Nom de l'Association : **FNARS**

Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale

Thèmes auquel il se rattache **Parcours d'insertion et gouvernance territoriale**

Région : **Projet National**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Ce projet vise les professionnels de l'action sociale et de la psychiatrie. L'objectif est de construire petit à petit une culture commune entre les professionnels des deux secteurs et de présenter des réussites en termes de réseaux territoriaux qui pourront alors être disséminées sur d'autres territoires. Il prévoit d'une part la réalisation d'un guide pratique à destination des professionnels de ces deux secteurs. Celui-ci sera réalisé dans une forme attractive pour les intervenants en version papier, tiré à 6000 exemplaires. Il sera actualisable et également téléchargeable en ligne sur le site internet de la Fnars. Il comportera en introduction une charte de bonnes intentions ou de repères puis sera décliné par fiches selon 4 grands axes : - Des éléments de compréhension et des éclairages sur la terminologie en ce qui concerne tant le secteur de la psychiatrie que celui du secteur social ; - Certaines thématiques particulières en lien avec la santé mentale (Habitat et santé mentale, emploi et santé mentale, personnes placées sous main de justice et santé mentale etc.) - Les dispositifs/réseaux existants à valoriser et décliner (les équipes mobiles psychiatrie précarité, les ateliers santé-ville etc.) - Les dispositifs innovants français et européens (réseaux santé mentale et précarité dans le Nord pas de Calais, dispositif accès aux droits et précarité etc.) D'autres part, l'organisation d'une journée nationale « précarité et santé mentale » qui rassemblera les professionnels (150 à 200 personnes) du secteur associatif, des institutions nationales et territoriales et du secteur médical, permettra aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques et de converger vers des coopérations par une mise en lumière d'exemples de partenariats existants et efficaces.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Cette action répond à une demande prégnante des intervenants sociaux et des responsables d'établissement qui très souvent témoignent de leur dénouement face à l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiatriques de plus en plus repérés dans les établissements sociaux. A l'origine de ces difficultés, c'est tout d'abord la méconnaissance des intervenants sociaux par rapport à ce public qui a été mise en évidence. Afin de répondre à des situations de crises, des modes de gestion se sont mis en place, répondant le plus souvent à des bricolages informels. Par ailleurs, ces difficultés semblent accrues par le cloisonnement entre le secteur social et celui de la psychiatrie tant au niveau de la pratique (absence de langage commun) que de liens fonctionnels (peu de partenariats mis en place). Ces besoins ont été repérés par la Fnars lors des journées d'études régionales ou nationales, des formations « *la santé, un levier pour l'insertion* », de réunions d'échanges de pratiques entre professionnels, etc. Le groupe d'appui national santé a donc souhaité faire de cette question une de ses priorités pour les années à venir avec pour objectif de permettre l'inclusion dans la communauté et l'accès au droit commun des personnes souffrants de troubles psychiatriques.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Dans un premier temps il s'agit de faire prendre conscience aux professionnels du social et de la psychiatrie, qu'ils ont un objectif commun dans le cadre de leurs activités, que chacun est complémentaire de l'autre et enfin qu'il est nécessaire de développer les démarches de coopération entre ces deux secteurs afin d'améliorer la prise en charge des personnes précaires atteintes de troubles psychiatriques.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

Au delà de 2010, l'objectif est d'arriver à développer de réels partenariats locaux entre les professionnels de l'action sociale et de la psychiatrie ainsi qu'entre institutions sanitaires et sociales. Par exemple cela pourra consister en la mise en place de « réseaux formalisés entre hôpitaux psychiatrie et associations » tel que cela peut exister dans la région Nord Pas de Calais ou en Rhône Alpes, ou encore les « postes d'agents de santé » développés dans les zones rurales en Bourgogne. Afin de favoriser des dynamiques locales, des formations croisées « précarité-santé mentale » (déclinées en région) seront mises en places à partir de 2011 par la FNARS et ouvertes aux professionnels de l'action sociale et de la psychiatrie.



Projet : **Promouvoir l'inclusion sociale pour lutter contre la pauvreté économique : des chantiers d'insertion pour améliorer l'aide alimentaire**

Association : **A.N.D.E.S**

Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires

Thème : **Parcours d'insertion**

Région : **Territoire National**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Il s'agit de promouvoir un dispositif de chantiers d'insertion implanté sur les Marchés d'Intérêt National (MIN) et ayant pour but de valoriser des fruits et légumes invendus mais consommables et d'en faire bénéficier les personnes en situation d'exclusion.

La promotion de ces dispositifs passera par :

- l'inauguration du chantier d'insertion la Cistella de Marianne sur le Marché Saint Charles à Perpignan, en présence d'une délégation de représentants des pouvoirs publics, des marchés de gros français et européens et de partenaires privés.
- la mise en valeur des parcours d'insertion féminins sur le chantier d'insertion La Cistella de Marianne, en partenariat avec l'équipe féminine de rugby de Perpignan (USAP).
- La sensibilisation du grand public et des décideurs politiques à l'importance d'une meilleure alimentation des personnes en situation de précarité grâce à deux opérations auprès de l'Assemblée Nationale et du Parlement Européen.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Ce projet est né d'une réflexion de l'A.N.D.E.S sur les moyens de mettre en avant la plus value sociale du travail des salariés en insertion sur les Marchés de Rungis et de Perpignan.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Ce projet a l'ambition d'engendrer une prise de conscience publique sur le problème majeur de l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour l'ensemble de la population.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Un soutien communautaire aux dispositifs d'insertion par l'activité économique pour promouvoir l'accessibilité des produits frais, en particulier des fruits et légumes, auprès des populations défavorisées.



Nom du Projet : **Pti'plato**
Association : **Conseil Général de Meurthe et Moselle**
Thème: **Citoyenneté**
Région : **Lorraine**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Créer un espace ouvert où les gens pourront simplement venir boire un café, s'informer mais pourront aussi échanger, devenir force de proposition et construire des projets. L'accueil sera assuré par une équipe composée de travailleurs sociaux et d'habitants du plateau de Haye. L'action se déroulera dans un bus Londonien spécialement aménagé : agencé comme un café au rez de chaussée, et comme une salle d'activité, au 1^e étage. Le bus stationnera sur les différents îlots du secteur d'intervention.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Suite à un diagnostic partagé sur le secteur du plateau de Haye, des habitants et des travailleurs sociaux se sont associés pour élaborer un projet qui réponde au mieux aux problématiques posées (sentiment de solitude d'habitants qui n'ont pas de réseau, sentiment d'isolement de personnes qui ont l'impression d'être seule à vivre certaines difficultés, image très négative du secteur qui est en pleine métamorphose, méconnaissance du tissu associatif et des institutions sur le plateau)

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- La reconnaissance et la valorisation des compétences des habitants qui peut influencer favorablement sur l'estime qu'ils ont d'eux mêmes.
- La nécessaire complémentarité entre différents acteurs : l'articulation des compétences des différents acteurs (habitants, techniciens, élus) peut permettre la mise en place d'actions pertinentes, cohérentes, répondant aux défis posés.
- Le développement possible d'une autre forme de travail social basée sur une véritable coopération avec les usagers des services sociaux.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

L'année 2010 sera l'année de lancement du projet, la pérennisation de l'action « pti'plato » au-delà devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés à savoir :
(Favoriser les capacités d'initiative des habitants)(Créer une dynamique collective positive et un mixage des différents îlots du territoire concerné)(Créer un espace d'information sur l'offre de service du plateau de Haye)(Avoir un espace où les accueillants soient représentatifs de la diversité du quartier)



Nom du Projet : **Résidence Adoma « Font Marie » Le Cannet : mise en place d'une navette de transport dans le cadre des actions de lutte contre l'isolement des résidents**

Nom de l'Association : **SAEM Adoma**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Provence – Alpes- Côte d'Azur**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Il s'agit de favoriser l'accès des résidents du Foyer de Travailleurs Migrants « Font Marie » au centre ville du Cannet par la mise en place d'une navette de transport. Elle sera mise à disposition, à heures fixes et avec un chauffeur, par l'association « Il était une fois la terre » et réalisera des allers-retours entre la résidence et le centre ville. Il s'agit ainsi de : - Répondre aux besoins immédiats des résidents en termes de transports, - Lutter contre leur isolement, - Leur permettre d'accéder aux dispositifs de droit commun en étant autonomes dans leurs démarches, - Ouvrir la résidence vers l'extérieur dans le cadre de la cohésion sociale et dans le projet intergénérationnel porté par « Il était une fois la terre ».

Comment est née l'idée de ce projet ? Il fait suite à la mobilisation des résidents, relayée par Adoma, qui ont, dès 2007, entrepris de solliciter le Député-Maire de la ville du Cannet en l'alertant sur l'éloignement de leur résidence et sur le manque de transports en commun : arrêt le plus proche situé à environ 3Km du foyer. Ils demandaient alors la remise en état des voies pédestres et la mise en service ou le détournement d'une ligne de bus pour mieux desservir la résidence. Ainsi, la plupart se rendent à pieds en centre ville par des chemins muletiers mal entretenus, mal éclairés la nuit et peu sécurisés. D'où une situation d'isolement pour des personnes dont la mobilité est de plus en plus réduite. Leur appel est resté sans réponse, pour la création ou le détournement d'une ligne de bus. De plus, des actions sont conduites à « Font Marie » pour les problématiques liées au vieillissement et à la perte d'autonomie (action de médiation santé, d'accompagnement social et administratif, fonction de veille et mise en place d'aides à domicile). C'est dans ce cadre qu'intervient également l'association « Il était une fois la terre ». C'est donc à partir de la mobilisation des résidents Adoma et de la réflexion menée par l'équipe gestionnaire de la résidence et ses partenaires associatifs autour de la problématique du vieillissement et de l'isolement de ce public, qu'a émergé le projet de mise en place d'une navette de transports.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? L'éloignement de la résidence du centre ville lié à la dégradation de l'état de santé des résidents vieillissants (153 sont âgés de plus de 60 ans dont 61 ont plus de 70 ans) aggrave leur situation d'isolement. Malgré les solidarités (la quasi totalité des résidents sont originaires du même village d'Algérie), certains ne parviennent plus à se déplacer. Plus de la moitié de ces hommes réside sur ce foyer depuis plus de 10 ans et a donc progressivement vieilli sur place. Ils ont exercé des métiers à risque et très pénibles et par conséquent, souffrent d'une fragilité physique qui augmente rapidement avec l'âge. Pour la plupart, la famille est restée au pays, la majorité effectuant des allers retours une ou plusieurs fois par an. Ce va et vient trouve ses limites avec l'état de santé déclinant mais aussi parfois, les dissensions, voire les ruptures familiales. Ils vieillissent donc seuls, ce qui constitue un facteur de fragilisation qui accélère la dégradation de l'état de santé et des conditions d'existence. C'est donc sur cet état de fait qu'il est nécessaire d'agir. Tant qu'ils se maintiennent dans un état de relative bonne santé et qu'ils sont en mesure de se déplacer en ville (même s'il faut faire plusieurs Kms à pied pour rejoindre le centre ville), leur quotidien est rythmé par les courses, la visite chez le médecin, les rencontres avec les amis etc. Le projet proposé peut permettre d'arriver à un bien être global, « physique, psychique et social », selon la définition de la santé de l'OMS.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? La mise en place d'une navette de transport permettra aux résidents de conserver leur autonomie dans leur vie quotidienne et de lutter contre des situations d'isolement. Proposer ce service de navette devrait contribuer, sur le long terme, à garantir à notre public des conditions de vie décentes avec le maintien d'une véritable vie sociale qui prendrait tout son sens avec ce « lien » avec la ville.



Nom du Projet : **SORTIR DE LA PAUVRETE**

Association : **Nous n'Abandonnerons Jamais l'espoir (NAJE)**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Ile de F pour sa réalisation mais avec habitants venant de plusieurs régions (Marseille, Lyon, Strasbourg, Angers, Brest, Paris et Ile de France)**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Une formation puis une réflexion menée avec un groupe mixte (précaires, pauvres et classes moyennes) sur les conditions de sortie de la pauvreté. Puis formalisation de notre travail sous la forme de création d'un spectacle de théâtre-forum pour porter ce thème au débat public.

(30 journées avec un groupe de 30 à 40 personnes se terminant par un spectacle de théâtre forum public ouvert aux citoyens, aux associations et aux représentants de nos institutions)

Comment est née l'idée de ce projet ? De plusieurs manières combinées : Notre cie a travaillé en 2009 pour l'ONPES sur l'établissement de critères de mesure de la pauvreté avec des publics concernés et cela nous amène a vouloir aller plus loin dans ce domaine. Nous avons constitué un groupe de citoyens vivant aux minimas sociaux avec lesquels nous pouvons mener ce genre de travail. Nous avons déjà travaillé avec une partie d'entre eux sur la question de l'invisibilité sociale et tout le groupe est demandeur de travailler sur « Sortir de la pauvreté ». Nous avons évoqué l'idée avec eux et ils s'en sont emparés. Nous travaillons depuis notre création prioritairement avec des personnes vivant de graves difficultés sociales et pensons nécessaires de faire changer le regard sur ces personnes.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Chez les participants : qu'il est possible d'en sortir en se « déplaçant » sur sa manière de se voir et de voir le monde

Chez les spectateurs : que la pauvreté est un fait de société, que leur participation pour la changer est nécessaire et que les gens qui vivent la pauvreté font partie de notre société, ont des choses à nous apporter et nous permettront peut-être de nous « déplacer » nous mêmes.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Une prise de conscience plus large par les citoyens, une meilleure connaissance des phénomènes et une participation à la transformation sociale vers une société qui intègre et reconnaît.



Soutien DANS l'emploi

Association : **C2DI 93**

Thèmes : **Partenariat Territorial, Parcours d'insertion et Citoyenneté**

Région : **Ile de France**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

La nature du projet :

- Promouvoir l'accès et l'exercice des droits sociaux, professionnels et citoyens, des personnes en situation d'exclusion par l'emploi.
- Promouvoir l'accès à un statut fort sur le marché du travail (le CDI et le Temps Complet) et à des conditions d'emploi suffisantes pour envisager durablement une sortie des circuits de l'assistance.

Ce projet s'adresse plus particulièrement aux personnes qui, sur le marché du travail, cumulent le plus de freins à l'accès ou au maintien dans les statuts forts de l'emploi, qui souhaitent faire évoluer leur contrat, leur volume horaire ou souhaitent maintenir leur situation en emploi.

Sa mise en œuvre consiste à mener des actions post-embauche, dans et/ou en dehors de l'entreprise, auprès des salariés et des employeurs, visent des améliorations concrètes pour les salariés (procédure d'accueil et d'intégration, tutorat, suivi post-embauche...).

Nos objectifs :

- Faire obstacle aux critères habituellement discriminants sur le marché du travail.
- Obtenir des améliorations des conditions d'emploi (statut, volume horaire...).
- Rechercher l'implication des entreprises dans une action innovante.
- Développer des partenariats nouveaux sur le territoire avec les collectivités territoriales, les associations, les entreprises.
- Associer les personnes soutenues à l'évaluation de l'action.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Depuis sept ans, **C2DI 93*** a développé des compétences en matière de soutien vers et dans l'emploi des personnes en situation d'exclusion. Nos interventions régulières dans les entreprises, auprès des employeurs, pour favoriser une intégration professionnelle durable des salariés, nous permettent de bien mesurer l'intérêt d'un suivi post embauche lors d'une reprise d'activité professionnelle stable.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- rapprocher les professionnels du secteur social et du monde économique.
- défendre le principe d'un nécessaire changement de regard, de représentation, sur la capacité des personnes en situation précaire à travailler durablement (notamment le regard des employeurs et des agents d'insertion qui considèrent trop souvent ces personnes « inemployables ».)

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

Une réelle prise de conscience de l'intérêt d'une intervention post-embauche, dans l'emploi, pour les personnes tenues longtemps à l'écart du marché du travail.

Donner du sens au concept de « Responsabilité Sociale des Entreprises ».

Impliquer les personnes en situation de pauvreté dans la mise en œuvre et l'évaluation de nos actions.

*collectif d'associations : Ass. Cité du secours catholique, Aljm, Amicale du Nid 93, Arapej 93, Arrimages, Ass. Soeur Emmanuelle, ATD quart monde, Aurore, Avej, Cos, Emmaüs, Essor 93, Interlogement 93, Tae, Tav, Ville et Avenir.



Projet : **Spectacle : « Semailles d'automne »**

Le théâtre, porteur de la parole des agriculteurs en difficulté. Réflexion sur l'agriculture, ses hommes et ses femmes en situation d'exclusion.

Association : **Solidarité Paysans Provence**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **Provence Alpes Côte d'Azur**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Le projet consiste en 7 représentations théâtrales et débats sur la Région PACA. Le spectacle dure environ 1h45 et sera suivi d'un débat dont l'objet est de faire se rencontrer et parler les agriculteurs, le grand public, les élus. Nous organiserons également en fin de séance, un temps convivial autour d'un buffet avec des produits locaux à déguster. Préalablement à tout cela, nous mettrons à profit l'étape de communication et de diffusion de l'information concernant cette tournée pour mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès des médias locaux (journaux, radio et télévision) sur la difficulté d'être agriculteur aujourd'hui et les réalités de leur vie dans notre région

Comment est née l'idée de ce projet ?

La crise agricole qui dure depuis plusieurs années a sévit plus durement encore en 2009. Les agriculteurs en difficulté vivent des situations d'exclusion économique et sociale, que peu d'organismes agricoles ou para-agricoles prennent en charge. Au delà de nos actions d'aide à ces agriculteurs en difficulté, nous avons souhaité leur (re)donner la parole, une visibilité et porter un autre regard sur leur métier, leurs difficultés, leur vie au travers d'une pièce théâtrale.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le vecteur théâtral permet de passer outre les tabous et les non-dits d'un milieu professionnel qui est massivement dans le déni des difficultés ressenties par une part non négligeable de ses membres. Cette non reconnaissance, une forme de stigmatisation entretient le sentiment de honte des victimes de la crise.

Pour les citoyens, les ruraux non agricoles, il apprend que l'agriculture n'est pas qu'un problème d'OGM, de primes et de barrages de routes... mais avant tout l'histoire des hommes et des femmes qui nourrissent les autres, sans pouvoir se nourrir eux-mêmes, au sens propre comme au figuré.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne?

Cette action peut permettre une meilleure connaissance par les citoyens et les pouvoirs publics des situations de détresse en agriculture. Mieux rompre l'isolement des personnes concernées. Obtenir des évolutions réglementaires et législatives (accès aux droits).



Nom du Projet : **TS3D « Territoire Solidaire et Développement Durable en Dracénie »**
Action partenariale au service de la lutte contre l'exclusion sociale en Dracénie

Association : **MODE « Méditerranée Ordinateurs pour le Développement et l'Emploi »**

Thème : **Parcours d'insertion et « écocitoyenneté »**

Région : **Provence-Alpes-Côte-D'azur**

Descriptif du projet (nature, modalité) : TS3D vise la mise **en œuvre, par des publics en difficulté d'insertion socio- professionnelle d'une télévision sur le développement durable** diffusant leurs programmes par le biais d'un portail web. Les sujets traités font l'objet de vidéo-reportages et de plateaux de télévision en situation de direct ou les acteurs de la vie locale, les habitants, les élèves des établissements scolaires participent au débat. **Cette démarche favorise le dialogue et le débat public** tout en amenant à plus de responsabilité et de citoyenneté. Les producteurs de contenu en insertion professionnelle deviennent eux-mêmes des **ambassadeurs de l'éco-responsabilité sur leur territoire**. Objectifs : - **Lutte contre l'exclusion sociale** par la formation, les mises en situation professionnelles et l'accompagnement des publics cumulant des freins à l'emploi - **Mise en place d'un partenariat d'acteurs locaux** publics/privés pour **l'impulsion d'une dynamique territoriale** que favorise l'émergence d'une conscience collective autour du **développement durable et d'une démarche éco-citoyen**. Publics visés : Personnes en **situation de grande difficulté d'accès à l'emploi et/ou à la qualification**, notamment les jeunes, les handicapés et les bénéficiaires du RSA. Modalités : L'action est basée sur un concept développé par MODE : l'EVEM, Entreprise Virtuelle d'Entraînement Multimédia. Aux **cours théoriques** alternent des **mises en situation professionnelle** correspondant à des **commandes réelles** qui implique la **participation active des bénéficiaires** à la planification et à la réalisation du projet. Le projet vise prioritairement **l'accès ou le retour à l'emploi** et le **développement du lien social** des bénéficiaires en vue de leur **insertion ou réinsertion sociale**. Leur formation et leur période en entreprise développent des **compétences transposables à tous types de métiers**, élargissant considérablement leur champ de recherches d'emploi. Enfin, **la richesse des échanges avec les acteurs du territoire génère de fait des opportunités en termes d'emploi**.

Comment est née l'idée de ce projet ? Au fil des années, l'association a construit un tissu partenarial et de solides collaborations avec les réseaux de professionnels ainsi que les structures d'accueil et d'orientation, dans une logique de cohérence et d'adaptation aux contraintes du territoire, des publics et des exigences des prescripteurs. Depuis 5 ans, MODE expérimente son concept d'EVEM (Entreprises Virtuelles d'Entraînement Multimédia). Les résultats montrent une nouvelle dynamique agissant pour **les publics** (emploi), au service **d'un territoire** (valorisation du patrimoine) **avec et pour ses acteurs** (publics/privés) dans le champ du **développement durable** (enjeu sociétal).

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Le projet favorise la prise de conscience des bénéficiaires, du public et des acteurs locaux des **enjeux du développement durable** de leur territoire. Il porte un éclairage sur les **métiers et carrières qui découlent de la « croissance verte »**.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ? Une **meilleure reconnaissance des acteurs locaux** œuvrant pour les publics exclus sur leur savoir faire en matière **d'innovation sociale**, une amélioration de l'image des publics en insertion (et de leur estime de soi) et donc **une meilleure cohésion sociale** localement, et enfin des capacités de **modélisation sur d'autres territoires**.



Projet : « **Théâtre de l'opprimé et forum social en Auvergne** »

Association : « **Ficelle et Compagnie** »

Le partenariat établi, et surtout la nature même de l'outil utilisé, en tant que vecteur d'échange et d'information, inscrivent ce projet dans **les trois thèmes** de l'Année européenne 2010
Région : **Auvergne**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Nous allons chercher à constituer une troupe de théâtre interactif, groupe hétérogène incluant des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, des professionnels et/ou bénévoles de l'action sociale, et des artistes. Cette troupe se formera aux techniques du théâtre de l'opprimé (jeux et exercices, théâtre forum, théâtre image, clown) afin de créer un spectacle interactif à diffuser auprès du grand public.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Cet appel à projets fait suite à une série d'actions déjà menées par la troupe « Ficelle » :

- * participation au 60ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme en partenariat avec ATD Quart Monde ;
- * labellisation en 2009 de l'association CLISMA pour l'année européenne du dialogue interculturel et financement du FSE pour l'animation par la troupe Ficelle d'une tournée sur le thème « Liberté, Égalité, Fraternité » ;
- * « mention spéciale » accordée par le jury du prix « Valeurs de la République » (2007)
- * interventions depuis trois ans en collège et lycée, dans le cadre du Collectif d'Organisation des Droits de l'Enfant.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Le théâtre de l'opprimé mobilisera les personnes (la troupe constituée d'acteurs sociaux et de personnes en situation d'exclusion, les représentants des instances décisionnelles et le grand public) autour d'une réflexion sur les différentes pratiques visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. L'idée est de s'accorder sur des comportements et des stratégies d'intervention justes pour tous. Le principe est de construire ensemble d'autres possibilités d'interaction et de communication et de faire remonter des préconisations et des projets construits collectivement.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

De par les différentes propositions élaborées par le public lors des spectacles, un document retranscrivant l'ensemble des préconisations sera élaboré par nos partenaires afin de faire remonter au niveau national et européen les axes du débat et les engagements pris ensemble. Certains éléments seront également pérennes ou re-mobilisables : création d'un DVD servant à la diffusion et à l'information du grand public, poursuite de partenariats valorisés et enrichis, possibilité d'utiliser et de mobiliser les techniques du théâtre-forum dans le cadre de sa pratique professionnelle, capacité à transposer dans la vie quotidienne les aptitudes développées au cours de la formation.



Projet : « **THEATRE ET CITOYENNETÉ DANS LES QUARTIERS** »
BELLEVILLE / MANTES-LA-JOLIE / LA PLAINE SAINT-DENIS

Association : **Compagnie Tamèrantong!**

Thèmes : **Gouvernance territoriale et citoyenneté**

Région : **Île-de-France**

Descriptif du projet (nature, modalité) : La Cie Tamèrantong! est une association d'action sociale et culturelle à vocation artistique, éducative et sociale soutenant l'enfance et la jeunesse des quartiers nécessitant une attention particulière. C'est à travers la pratique du théâtre et les thèmes des spectacles, que l'équipe Tamèrantong! transmet aux enfants les valeurs citoyennes de démocratie, de justice et de liberté. Les troupes, constituées de 24 enfants, sont des microcosmes où les enfants de toutes origines sociales, culturelles et religieuses apprennent et mettent en pratique ce que le théâtre enseigne avant tout : jouer et vivre ensemble, s'interroger sur eux-mêmes et sur le monde qui les entoure.

Comment est née l'idée de ce projet ? La Compagnie Tamèrantong! intervient pour la première fois à Mantes-la-Jolie dans le cadre des Opérations Prévention Été (OPE) durant les mois de juillet et août 1992. Création d'un spectacle « Ali Baba et les Chebs du Raï » avec 19 préados et adolescents du Val Fourré, et organisation d'une tournée en banlieue Ile-de-France. Les représentations ont lieu au CAC G.Brassens à Mantes-la-Jolie, puis à St Michel sur Orge, aux Ulis et à Chilly-Mazarin (91). Le bilan artistique du spectacle est positif et reçoit alors l'approbation et l'enthousiasme du public et des médias. Mais le bilan interne de la Compagnie est moins encourageant : les équipes artistiques et pédagogiques ont travaillé dans un climat de tensions et de violences et ne souhaitent pas reconduire cette action harassante jugée stérile malgré les retours très médiatiques (TV et presse nationale en quête de nouvelles de Mantes-la-Jolie après l'été rouge de 1991). Le constat est clairement établi : - Toutes actions artistiques, culturelles et sociales dans les quartiers, montées avec des jeunes de surcroît, ne peut se faire sans un solide **partenariat** avec des structures institutionnelles et associations locales, - Tout projet concernant l'enfance et la jeunesse des quartiers difficiles ne peut se monter sans le lien indispensable avec les **familles**, - Toute action et/ou discipline artistique ne peut se faire de façon joyeuse et ludique (et qui plus est, avoir un impact constructif) que si elle se fait sur le **long terme**. D'où la décision de la Compagnie Tamèrantong!, de monter des projets sur le long terme pour et avec de jeunes enfants afin de les suivre et les accompagner plusieurs années, jusqu'à l'adolescence.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Nos actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles dans les quartiers contribuent à la compréhension et au respect des règles et des valeurs démocratiques, au partage des connaissances, à la valorisation des différences à travers les cultures d'origine des enfants et des familles issues de l'immigration ; à la réflexion, la liberté d'expression et de pensée, favorisées lors de débats appelés « conseils des Tongues ». Les enfants et les familles développent entre eux et avec l'équipe Tamèrantong! une capacité d'entraide et un esprit d'équipe qu'ils ne pratiquent pas dans d'autres contextes. Partager, réfléchir et s'exprimer pour dépasser les idées préconçues. À travers les représentations et les tournées des spectacles à Paris, en banlieue, en province, en Europe et dans le monde, les enfants revendiquent la force et la fierté des quartiers populaires et contribuent ainsi à faire évoluer le regard que le grand public leur porte. Les enfants, les familles et l'équipe Tamèrantong! se font le porte-parole des quartiers symboles de diversité, de solidarité et de dignité auprès d'un très large public. D'ailleurs, le comportement des enfants est régulièrement remarqué et souligné positivement par les visiteurs ou les personnes extérieures à Tamèrantong!.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Tamèrantong! agit dans les quartiers depuis 1992 selon le constat et la conviction que toute action artistique, culturelle et sociale dans les quartiers créée avec des jeunes, ne peut avoir un impact constructif qu'avec un solide **partenariat** et un suivi sur le **long terme** des enfants et de leurs familles. On peut souhaiter qu'au-delà de cette année 2010, la préoccupation de l'accompagnement des jeunes vivant dans les quartiers soit une problématique européenne autant que nationale et que l'Europe devienne alors un partenaire sur le long terme des initiatives prises auprès de ces populations fragiles.



Projet : **Une MOC des Pouvoirs Locaux Intermédiaires**
Association : **Assemblée des Départements de France**
Thème : **Gouvernance Territoriale**
Région : **National et Europe**

Descriptif du projet (nature, modalité) : L'Année européenne 2010 offre un cadre pertinent pour poser les questions de gouvernance territoriale en matière d'inclusion en articulant l'Europe et le territoire, dans un partenariat inédit liant les différentes parties prenantes. L'ADF, propose d'organiser, au sein de la CEPLI la première expérimentation de la MOC des collectivités territoriales en matière d'inclusion et d'emploi. Il s'agit de tester les instruments proposés par l'agenda social renouvelé dans un nouveau cadre transversal, celui d'un niveau européen de collectivités territoriales en charge de la compétence Inclusion dans leurs Etats respectifs. Cette expérimentation débutera par l'élaboration d'un memorandum visant à améliorer la connaissance des compétences, des interventions et des partenariats des pouvoirs Locaux Intermédiaires. Cette action répond aux objectifs européens d'amélioration de la gouvernance entre : - les acteurs européens (Commission, Comité de Protection Sociale, Comité des Régions, Congrès des pouvoirs Locaux et régionaux d'Europe, Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires), - les acteurs nationaux (DGAS, SGAE, ADF, autres Etats Membres de l'UE) - les acteurs locaux.

Comment est née l'idée de ce projet ? L'agenda social renouvelé que nous propose l'Union Européenne constitue le cadre de cette année européenne et s'inscrit désormais dans l'ère du Traité de Lisbonne qui consacre la prise en compte de l'acteur collectivité territoriale au sein des politiques publiques européennes, nationales et locales. Entré en vigueur le 1er décembre dernier, le traité consacre désormais trois objectifs interdépendants pour l'Union Européenne, la Cohésion sociale, la Cohésion économique et la Cohésion territoriale. Ces principes doivent désormais se traduire en politiques actives et être lus au travers du prisme de la subsidiarité. Il s'agit de faire intervenir les bons acteurs, au bon niveau pour initier et mettre en œuvre des politiques adéquates et efficaces en matière d'inclusion. A l'aune de l'Inclusion, il s'agit de mettre en œuvre des politiques évolutives et adaptables qui permettront de faire face à une Europe qui doit accompagner des changements sociétaux profonds. L'agenda rappelle d'ailleurs que les actions dans le domaine social doivent être mises en place au plus près du citoyen. Cette prise en compte du fait territorial à un niveau européen ne fait que traduire une réalité vécue au sein des Etats membres de l'Union Européenne depuis une vingtaine d'années. Il est particulièrement intéressant d'en observer les réalisations pour les Politiques d'Inclusion. Des politiques d'inclusion qui se décentralisent au sein des Etats Membres de l'UE

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

Des mouvements de décentralisation ont généralement traduit la préoccupation des pouvoirs publics, nationalement, à rechercher le niveau pertinent d'intervention pour la mise en œuvre des Politiques sociales, un niveau de proximité : les Pouvoirs locaux Intermédiaires : Départements, Provinces, Kreise, Megyek, County and City Councils, Powiats, Judets, etc... Les premiers travaux comparatifs menés sur la dévolution de la compétence sociale dans les territoires permettent de constater que c'est le niveau intermédiaire des Pouvoirs Locaux qui constitue l'acteur politique local incontournable au sein des différents Etat membres de l'Union Européenne. Les pouvoirs locaux intermédiaires sont aujourd'hui les acteurs territoriaux les plus impliqués dans les politiques d'inclusion et de lutte contre la pauvreté. Ces politiques locales sont indissociables de celles liées au maintien de l'emploi dans les territoires. Ils sont garants dans tous les pays, de la solidarité sociale et territoriale. Ces nouvelles gouvernances en œuvre sur les territoires impliquent d'adapter les Instruments de l'Europe pour l'Inclusion

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Valoriser, au niveau européen, l'action des pouvoirs locaux intermédiaires dans le domaine social. Approfondir la connaissance des politiques d'inclusion menées par les collectivités territoriales, contribuer à l'harmonisation et l'amélioration de ces politiques. Approfondir l'implication des pouvoirs locaux intermédiaires dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la méthode ouverte de coordination relative au domaine social. Renforcer, au niveau national, la contribution des Départements au Plan National d'Action pour l'Inclusion Sociale (PNAI) afin d'aboutir en 2011 une rédaction conjointe du PNAI entre l'Etat et les Départements, chefs de file des politiques d'insertion au niveau local. Essaimer, au niveau local, les bonnes pratiques européennes en matière d'inclusion.



Projet : « **UNE NUIT A L'ASSEMBLEE** » ou « **La nouvelle Tribune des Langues Version 2010** »

Association : **ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)**

Thème : **Citoyenneté**

Région : **ILE DE FRANCE**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Travail de création artistique dont les acteurs sont des personnes sans domiciles fixes accueillies dans des structures d'hébergement. Ce travail aboutira à la réalisation d'un spectacle, entre culture savante et populaire, porteur des messages exprimés par les personnes les plus démunies. Ce spectacle, impliquant une trentaine de personnes accueillies, dans les Cités de l'ACSC sera au minimum présenté au Théâtre du Soleil fin 2010.

Sur 9 mois auront lieu :

- des séances de travail thématiques avec intervention d'un professeur « récit et histoire » et visites de lieux emblématiques de la citoyenneté. Thèmes abordés : la citoyenneté, la participation et l'Europe.
- des séances de travail hebdomadaires autour de 3 arts : expression corporelle et théâtrale, technique vocale, arts plastiques.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Une première création portée par notre association, avec des personnes accueillies dans nos établissements, autour de la thématique du dialogue interculturel, a été présentée en juillet 2008 au Théâtre du Soleil.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ?

- L'action culturelle et artistique est un formidable levier de changement individuel et collectif en matière d'accompagnement social et d'expression citoyenne des personnes en situation ou risque d'exclusion en Europe.
- Une valorisation des « potentiels » des personnes accueillies : « Les SDF ne sont pas le problème mais sont la solution » *Spike, ex-usager d'une ONG Londonienne*

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne ?

- Une reconnaissance effective de la culture comme outil d'inclusion sociale et citoyenne des personnes en difficultés ;
- l'implication des usagers dans des démarches de participation interne et externe au-delà de l'action réalisée ;
- Une meilleure prise en compte de la parole des usagers dans la construction et l'évaluation des politiques sociales et des réponses apportées aux problèmes qu'ils rencontrent.



Nom du Projet : **Universités Populaires de Parents-UPP-**

Nom de l'Association : **ACEPP**

Thème auquel il se rattache : **Citoyenneté**

Régions : **Projet piloté nationalement avec des UPP en Ile de France/Nord Pas de Calais/Rhône-Alpes/PACA/ Poitou-Charentes/Haute-Normandie/Pays de la Loire/Aquitaine**

Descriptif du projet (nature, modalité) :

Les objectifs des Universités Populaires de Parents sont de : -Donner la parole à des parents en situation d'exclusion, afin qu'ils apportent leur point de vue, leur « perspective » sur la parentalité. -Construire un savoir croisé autour de la parentalité entre ces parents, des universitaires, des institutions et des politiques. -Leur permettre de débattre avec d'autres acteurs au niveau local, national et européen et d'agir comme citoyens. Avec les UPP, il s'agit donc d'accompagner des parents en situation d'exclusion, à mener une recherche sur la parentalité avec le soutien d'un universitaire pour qualifier et légitimer leur savoirs, afin qu'ils puissent en débattre avec d'autres acteurs (écoles, travailleurs sociaux, autres parents, élus...). Il s'agit alors de croiser les regards des uns et des autres au cours de forums et/ou rencontres afin de construire des pistes pour améliorer la vie quotidienne des enfants et de leurs parents. La finalité étant de modifier les regards des parents en situation d'exclusion sur les institutions et des institutions sur eux et de créer des espaces de dialogue et de co-éducation.

La méthodologie comprend plusieurs étapes : mobilisation du groupe de parents, travail sur les questionnements individuels pour construire une question de recherche collective, définition d'une méthodologie de recherche ; recueil des données et analyse. Des méthodes particulières sont mises en place pour permettre aux parents en situation d'illettrisme de participer à la recherche (ex : enregistrement de leur parole puis transcription écrite par les autres parents ; théâtre-forum...). Lorsque la recherche est assez avancée, les parents organisent des forums et définissent des actions à mener dans le quartier, la ville ou à d'autres échelles pour mettre en débat leurs recherches, croiser leur réflexion avec d'autres parents et des institutions.

Comment est née l'idée de ce projet ? Cette idée est née au sein de l'ACEPP. Nous constatons que la parentalité était l'objet d'une couverture médiatique intense et de nombreuses analyses de philosophes, de psychologues, de sociologues... mais que les parents, surtout ceux en situation d'exclusion, étaient absents du débat. De plus, nous notions un risque de stigmatisation des parents en situation d'exclusion, un rapprochement étant parfois réalisé par les médias entre conditions de vie précaires et difficultés éducatives. Nous souhaitons donc donner aux parents en situation d'exclusion la possibilité d'exprimer leur point de vue sur la parentalité, de faire entendre leur voix, pour participer eux aussi à la production de savoirs et retrouver des capacités d'agir collectivement.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? - Que même si elles ont à faire face à des problèmes multiples, l'éducation est une dimension investie par les personnes en situation d'exclusion - Que ces parents ont un point de vue à exprimer et peuvent participer à l'élaboration des politiques en leur faveur - Qu'il est important pour résoudre les problèmes d'exclusion d'entendre le point de vue des personnes concernées

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? Un essaimage des UPP en France et en Europe qui peut générer des coopérations fructueuses entre parents/élus/travailleurs sociaux. De nouvelles approches de l'accompagnement des parents en situation de précarité, plus participatives.



« Vous êtes ici »

Association : **Adexpra – Radio Dijon Campus**

Thème auquel il se rattache : **Gouvernance territoriale**

Région : **Bourgogne**

Descriptif du projet (nature, modalité) : Notre projet se décompose en 3 parties distinctes. 1 : Tout d'abord des émissions au sein des quartiers dits sensibles de Dijon et de son agglomération. Il s'agit grâce à notre studio mobile de nous rendre dans les quartiers pour organiser des tables rondes réunissant des élus locaux, des associations œuvrant dans la lutte contre l'exclusion et les discriminations et des personnes résidant dans ces quartiers et victimes de toutes formes d'exclusion. Nous prévoyons, au cours de l'année 2010, de réaliser des émissions tout au long de l'année depuis les différents quartiers présentant une population potentiellement exclue. Cette émission sera ensuite transmise à l'EPRA pour en assurer la diffusion dans 145 autres radios françaises. Dans l'objectif de dynamiser le lien social – aussi bien entre les habitants et les institutions qu'entre les habitants susceptibles d'être victime d'exclusion et le reste des habitants de l'agglomération nous mettrons l'ensemble des émissions sur les ondes mais également en téléchargement sur notre site internet. 2 : Parallèlement, nous mettrons en place des ateliers radiophoniques dans les établissements scolaires ayant des classes d'intégration. Il s'agit de classes s'adressant à des élèves issus de l'immigration et exclus par leur difficulté en français. Nous leur proposons ainsi de travailler sur le français tant à l'oral qu'à l'écrit grâce à un outil original et ludique. Ce travail est mené en collaboration avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires. C'est également l'occasion pour eux de réaliser une émission de radio qui sera diffusée sur les ondes leur permettant de s'exprimer et d'affronter leur crainte face à la prise de parole en public. Ils seront encadrés dans le projet par l'ensemble de l'équipe de la radio. 3 : Enfin, chaque mois nous proposerons sur les ondes un portrait de femmes victimes d'exclusion sociale face à l'emploi ou face à la société en raison de leur sexe et/ou de leur quartier de résidence qui viendra nous parler de son parcours, de ses difficultés, de ses réussites.

Comment est née l'idée de ce projet ? Déjà très impliquée dans les quartiers prioritaires de l'agglomération dijonnaise, Radio Dijon Campus s'est fixé comme objectif de donner la parole à ceux qui en sont ordinairement écarté et a ainsi souhaité accentuer son action sur ces territoires. Présente dans les quartiers à l'occasion de différents festivals ou manifestations, l'envie des associations, des habitants de s'exprimer sur les difficultés qu'ils rencontrent s'est manifestée. C'est donc tout naturellement que Radio Dijon Campus délocalise régulièrement son studio pour se rendre dans ces quartiers et y ouvrir le débat, donner un écho aux problématiques de chacun et inviter ceux qui peuvent y trouver des solutions.

Quelles prises de conscience ce projet peut-il engendrer dans l'immédiat ? Les émissions dans les quartiers permettent de mettre l'accent sur les difficultés d'exclusion rencontrées par les populations qui y résident et pourront interpeller l'ensemble de nos auditeurs ainsi que les élus et autres intervenants réunis autour de la table.. Enfin, les ateliers radiophoniques aident les jeunes qui y participent à mieux s'exprimer en français et ainsi à prendre confiance en eux. Le travail sur l'oralité les aide à mieux faire face à la société qui les entoure.

Quels changements peut-on en attendre au-delà de cette année européenne? La lutte contre l'exclusion est un travail à long terme. Toutefois, en participant à la formation des jeunes primos arrivants en France, nous espérons leur donner les clés d'une intégration réussie via l'usage de la langue française. Nous souhaitons également poursuivre cette action dans le temps avec ces établissements et la renouveler avec de nouveaux. Les émissions dans les quartiers vont ouvrir un dialogue entre habitants, associations et les responsables institutionnels pour trouver ensemble des voies de travail et des solutions aux problèmes rencontrés de part et d'autre. Les émissions depuis les quartiers ont vocation à se poursuivre au-delà de cette année européenne pour participer au débat qui aura été engagé et qui devra sans doute se poursuivre. Les portraits de femmes pourront, nous l'espérons, permettre à d'autres de trouver des réponses à leur question, leur faire comprendre qu'elles ne sont pas isolées dans leurs difficultés et que des structures sont susceptibles de les accompagner.